

La Gazette

DE L'ÎLE- AUX-MOINES



© Xavier Dubois

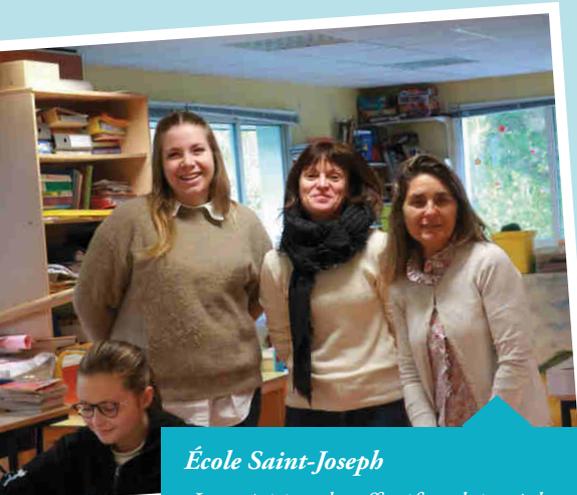
Retour en images

Tour de l'Île

Fabrice Levet et son équipier Rémi Chedal-Anglay brandissent leur trophée Marc Burban et leur coupe avec joie, lundi 15 août. Selon la société des régates de Vannes, la régata comptait 130 bateaux inscrits et 122 ont effectué les deux tours. Les navigateurs étaient ravis.



© Annie Mouchot



École Saint-Joseph

La prévision des effectifs scolaires à la rentrée de septembre dernier a conduit l'inspection académique du Morbihan à doter l'école d'une nouvelle maîtresse à mi-temps. L'année dernière, ce poste avait été supprimé en raison du peu d'élèves. La directrice Bénédicte s'occupera des huit primaires : un en CP, un en CE1, trois en CE2, un en CM1 et deux en CM2. Lucie accueille les maternelles accompagnée de Camille - Atsem. Armelle Besnard continuera l'enseignement de l'art visuel et de la musique.



© Annie Mouchot

Exposition des créateurs îlois : Créart

Entre les patchworks de Nancy Chouquet, les créations à base de coquillages de Gildas Poulouin et les peintures de Huguette Marion, Michel Désiré et Bertrand De Rebourseaux on peut dire que l'Île-aux-Moines est une pépinière de talents ! Il nous tarde de retrouver cette diversité lors de leurs prochaines expositions !



© Annie Mouchot

De gauche à droite :
Marine Chupin,
Catherine Martin,
Pauline Meunier,
Priscille Magon
et Victoire Dorise.

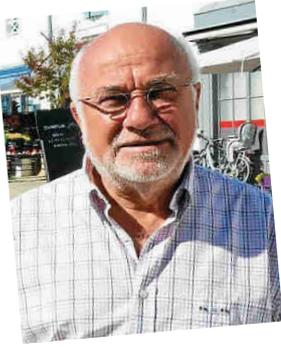
Le meilleur gâteau breton se trouve à l'Île-aux-Moines

Nos boulangers ont remporté la médaille d'argent au concours du meilleur gâteau breton, qui s'est déroulé à Quimper en juin dernier. Le concours était organisé par la Fédération nationale des pâtisseries de Bretagne et la chambre de métiers et de l'artisanat de Bretagne. Félicitations à eux ! Merci pour ces douceurs et votre bonne humeur légendaire !



Inscription des mégalithes au patrimoine mondial de l'Unesco

Lundi 12 septembre, une trentaine d'îlois s'est réunie à la salle annexe de la mairie pour répondre à l'invitation de l'association Paysages et mégalithes, afin de soutenir la candidature des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan sur la liste mondiale de l'Unesco.
+ d'infos page 29 de votre Gazette.



Ni angéliques, ni défaitistes,

Dans le kaléidoscope présentant les événements de l'année qui s'achève, chacun contempera les couleurs chaudes des réalisations qui l'ont illuminée mais

ne pourra totalement estomper celles qui s'avèrent plus ternes et menaçantes.

Un a priori d'optimisme ne peut taire les réalités et les conséquences d'une guerre européenne, les effets du réchauffement climatique, la propension à la diffusion de fausses nouvelles destinées à nous manipuler...

Ne soyons ni angéliques, ni défaitistes et osons mettre en avant les réalisations qui disent notre projet collectif.

Le festival des insulaires: Il s'est déroulé fin septembre et a été sans conteste un moment riche pour ceux qui ont accepté d'accueillir l'événement.

Les habitués des huit dernières éditions étaient enthousiastes à relever le défi de devenir, à leur tour, les hôtes de ce rassemblement du peuple des insulaires. À quelques jours de cette aventure nous pouvions déjà nous féliciter de la réussite de la mobilisation de tous: hébergeurs présents, résidents secondaires qui témoignent leur confiance en prêtant leur maison, des bénévoles engagés pour la restauration, le montage, la tenue des stands, l'organisation des rencontres culturelles, sportives, pour le fleurissement. L'île a été une ruche où près de deux cents bénévoles ont donné leur temps, leur énergie leur bienveillance dans le simple plaisir de la rencontre, de la recherche d'un bonheur partagé. Qu'ils en soient, une nouvelle fois, remerciés vraiment.

Depuis sa première édition, le Festival est indéniablement entré dans la catégorie des fêtes de famille, préparées de longue date et challenge à relever dans l'accueil, le contenu, les échanges... Défi relevé à la satisfaction de tous. Ces quelques jours ont permis de belles rencontres qui donnent sel à la vie.

La suppression d'épaves maritimes: Les media ont relayé la première opération d'envergure d'élimination des épaves. Souvenons-nous, il y a deux ans, l'identification des bateaux abandonnés avait fait couler beaucoup d'encre et de suspicion... Leur regroupement à la cale du Grand pont pour l'embarquement sur le vraquier le Goulphar a donné à notre port une activité marchande que l'abandon de nos navires à voile du commerce avait fait oublier. 127 embarcations ont quitté l'île, ses fourrés, les recoins de nos terrains, le domaine maritime pour être recyclés. La cause a été rendue possible grâce à la mobilisation financière de l'APER (affrètement du bateau, acheminement des épaves jusqu'au centre de déconstruction, valorisation et destruction). L'Association pour la Plaisance Eco Responsable a été créée en 2019, cette structure nationale collecte la participation de chaque client de la plaisance qui s'acquitte de cette contribution lors de ses achats d'articles de plaisance.

Les réhabilitations des voiries des lotissements de Tal er Velin et du Vieux Moulin: Les premières sont terminées alors que les secondes sont en voie d'achèvement. Les riverains attendaient ces améliorations nécessaires. Pour ce second chantier, la commune a réalisé

les voiries, les espaces verts et la rénovation de l'éclairage public, les sommes globales engagées s'élèvent à 482 000 euros. Le bailleur social, propriétaire des logements a sollicité un devis pour réaliser les enrobés permettant l'accès de chaque logement à l'espace public. Si le marché est signé, ces travaux parachèveront le cadre de vie dans le courant du premier trimestre 2023.

Depuis l'emprunt contracté en 2014 pour la construction des six maisons sur le terrain de l'ancien terrain de foot, tous les travaux réalisés par la commune, dont ceux-ci l'ont été en autofinancement et subventionnement (salle du Rinville, maison de santé, extension du cimetière, réfection de la voirie, des places, équipements sportifs, achat de terrains...).

Depuis de nombreuses années, la municipalité étudie la faisabilité d'accéder aux souhaits des associations rêvant de disposer d'un équipement plus adapté pour recevoir les manifestations culturelles et sportives de l'île. Après avoir imaginé la destruction de la salle polyvalente et la reconstruction d'un nouvel équipement, l'orientation choisie, et techniquement réalisable sur le site, est de procéder à la réhabilitation de la grande salle et de la compléter par un bâtiment neuf répondant aux normes actuelles. Le Conseil municipal a lancé un mandat d'études et de réalisation d'une « salle des fêtes et de halle sportive » Trois offres nous sont parvenues et le marché a été attribué à Bretagne Sud Habitat.

Comme toutes les îles et les communes du littoral, nous sommes confrontés au problème crucial de l'accession au logement pour les personnes qui veulent y vivre à l'année. Chacun en connaît les causes: rareté du foncier, flambée des prix, spéculation immobilière... Ce serait faire injure aux élus locaux que de laisser imaginer que nous ne sommes pas parmi les premiers à porter le sujet et à rechercher des solutions respectant le droit, et les droits. Ce thème du logement est le premier du contrat plan État-Région-Îles du Ponant que nous signerons officiellement en février prochain.

Notre département ne déroge pas au constat fait nationalement du nombre de démissions de maires, d'élus municipaux depuis l'élection de mars 2020. Il serait trop simple de rechercher une réponse unique à la traduction de ce découragement où l'investissement bénévole se heurte à une certaine forme de technocratie, de centralisme, d'égoïsme de ceux qui estiment que les difficultés des autres n'existent pas lorsqu'ils ont résolu les leurs... mais aussi de lassitude à devoir combler toutes les carences éducatives et citoyennes, à absorber toutes les préoccupations de la population. Comme le dit J. E. Hutin, éditorialiste d'Ouest France: *Le maire est au cœur des tensions entre les aspirations individuelles et le Bien commun.*

L'aspiration au repli chez soi est souvent grande afin de laisser faire ceux qui prétendent « savent » et se chargent de le faire savoir... J'espère cependant que le plaisir de se retrouver, de faire ensemble, de construire un quotidien qui satisfasse l'intérêt général marqueront 2023.

Bonne année à tous et à chacun.

Philippe Le Bérigot

Festival *Les Insulaires*

Conférence sur le logement :

Les problèmes, les enjeux



© Xavier Dubois

La question du logement dans les îles du Ponant a fait l'objet durant deux heures d'une conférence débat passionnée dans le cadre du festival Les Insulaires organisé cette année à l'Île-aux-Moines. La difficulté à se loger est différente selon les îles qui possèdent chacune leur caractère propre (éloignement de la terre, nombre d'habitants...). Pour autant, elles souffrent toutes du même mal : la superficie du foncier se raréfie, le prix de l'immobilier flambe ! Résultat : les îliens ont beaucoup de mal à se loger chez eux. C'est une entrave au développement économique et social : l'absence de logement raréfie la venue de nouveaux habitants sur les îles, et complique la possibilité d'y travailler.

Plus de 300 personnes ont pris part à cette discussion dont le thème est aujourd'hui au cœur des préoccupations des îliens et du développement de leurs pays. L'assistance était composée d'élus des communes, de représentants des îles de la Madeleine, de simples habitants, d'un représentant vannetais des bailleurs sociaux, du président de l'association des îles du Ponant, ainsi que de la représentante du collectif « Enfants de tempête » de l'île d'Yeu venus -pancartes à l'appui- mettre l'accent sur l'urgence à trouver des solutions face à la montée des prix des terrains devenus exorbitants ! À cause d'une logistique plus lourde pour les entreprises, liée à l'insularité, les prix de la construction sont plus élevés que sur le continent. La montée en puissance de l'habitat secondaire aggrave encore lourdement la situation. Cette tendance ne cesse de croître depuis plusieurs dizaines d'années. C'est en 1980, que la courbe des résidents principaux a « croisé » celle des résidents secondaires devenus majoritaires. À l'Île-aux-Moines, ces derniers occupent 78% de l'ensemble de l'habitat îlois. Autre facteur plus récent : la location des logements de résidences secondaires par courtes périodes, week-end ou semaine. Cette tendance est entrée dans

*Se loger,
et non spéculer !*

les mœurs et prend de l'importance, renforcée par l'effet Covid. Elle ruine la possibilité de louer pour des personnes en quête de location annuelle. Certains intervenants de cette conférence ont rappelé que le logement devrait naturellement avoir pour finalité, celle de « se loger », et non d'engendrer des profits. Aujourd'hui, la pression en matière de logement va plus vite que les moyens dont disposent les communes pour y faire face. Dans une situation aussi compliquée, il a été constaté que de nombreuses communes avaient pris l'affaire au sérieux et que néanmoins, des solutions existaient. Avant d'évoquer la création de nouvelles lois, il a été question de mieux utiliser

celles qui existent déjà. Encore faut-il inventer de nouveaux schémas adaptés à chacun des cas particuliers qui se présentent, tout en respectant la vie de la collectivité. Dans les pages qui suivent, Jean-Luc Poussier fait le tour de

quelques solutions qui permettent d'avancer sur cette question. Et Louis Brigand, professeur de géographie de l'Université de Bretagne Occidentale, livre sa réflexion à la lumière de l'expérience d'une quarantaine d'années de travail passées sur la problématique des îles.

Dans une loi promulguée au début de l'année à la suite d'une longue démarche, les îles du Ponant ont obtenu que leur spécificité soit officiellement reconnue par la République. Ces terres entourées d'eau de plus en plus prisées par le tourisme, de superficies restreintes, répondant à des critères environnementaux spécifiques, font face quotidiennement aux difficultés des « territoires finis ». Il est important qu'elles puissent désormais légalement faire valoir leur « différence ». Et si cette résolution pouvait avoir une influence bénéfique sur la manière de mieux vivre dans les îles, en particulier de s'y loger plus aisément ?

Daniel Gilles

Les solutions pour demain



© Xavier Dubois

Comme toutes les précédentes, cette édition 2022 du festival *Les Insulaires!*, a été un beau moment de rencontres, de convivialité et d'échanges. En interrogeant la question du logement pour le grand débat, les organisateurs ont identifié un thème pertinent et d'actualité. Tenir cette table ronde à l'Île-aux-Moines, haut lieu résidentiel du littoral breton, ne manquait pas de sel, cette île étant un cas d'école dans le domaine.

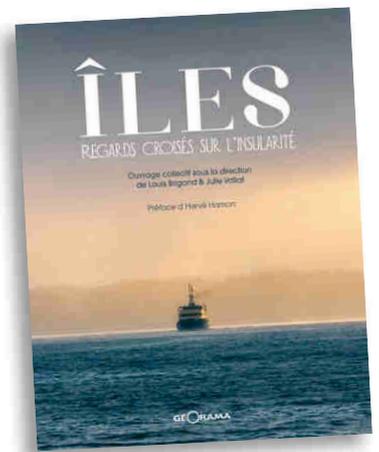
Tout le monde le reconnaît, les prix de vente des maisons dans les îles atteignent des sommets vertigineux, les rendant inaccessibles aux habitants des îles, tout particulièrement les jeunes actifs, les professionnels au service des îles, les saisonniers... À titre d'exemple, le prix médian (valeur indiquant que la moitié des transactions ont été conclues à un prix inférieur et l'autre moitié à un prix supérieur) est en 2021 de 506 000 € à Bréhat (9 ventes) pour le plus élevé et de 180 000 € à Batz (5 ventes) pour le plus bas. L'offre en termes d'acquisition ou de location est rare. En parallèle, les locations à la semaine se multiplient aux dépens des locations à l'année devenues très difficiles à trouver.

La presse locale et nationale s'est largement emparée du sujet, exposant de nombreux exemples de jeunes insulaires contraints à l'exil sur le continent, ou rapportant les manifestations « pour pouvoir se loger en Bretagne », comme celles tenues en septembre dernier dans plusieurs villes.

Au-delà de la question du logement, c'est celle

de l'habiter qui est posée et in fine, celle de la vie dans les îles. C'est LA question essentielle aujourd'hui. L'un des paradoxes est de constater que la population des îles n'a jamais retrouvé les niveaux de son apogée démographique alors que le nombre de logements n'a jamais été aussi élevé: pour l'ensemble des îles du Ponant, il est de 22 000 pour une population permanente de 16 000 habitants en 2019. Ceci est lié au nombre important de résidences secondaires (de 63,7 %, contre 10 % en France). L'espace disponible pour de nouvelles constructions est devenu rare, voire inexistant pour les plus petites îles.

Face à ces constats, les communes insulaires recherchent des solutions: elles ont développé de longue date une politique de logement social, de réhabilitation ou de construction de lotissements. Parfois ces logements ne correspondent pas à la demande des jeunes ménages tandis que certains repassent au fil des années dans le domaine des résidences secondaires. Élus, associations et collectifs de citoyens convergent sur un point: l'impérieuse nécessité de trouver des solutions pour le long terme, si l'on ne veut pas voir sur les îles le modèle d'une gentrification envahissante, voire paralysante, devenir dominant. Plusieurs solutions sont envisagées et mises en œuvre, comme les offices fonciers solidaires, le viager solidaire, les coopératives d'habitants... La loi 3DS et la loi ELAN offrent également des possibilités d'actions. On trouve aussi des vendeurs vertueux aux comportements solidaires refusant de jouer le jeu de la spéculation ou des loueurs refusant la location à la semaine. D'autres réponses sont à imaginer et à construire. C'est un chantier essentiel qui s'ouvre pour les îles.



Ce nouvel ouvrage collectif, dirigé par Louis Brigand et Julie Valat, dévoile les approches multiples sur l'insularité d'aujourd'hui à travers les témoignages d'iliens et les analyses de chercheurs.

Louis Brigand,
professeur émérite,
Université de
Bretagne Occidentale



Illustration réalisée en direct par Nono pendant le Grand Débat du festival Les Insulaires.

Synthèse des solutions

ÎLE-AUX-MOINES :

« 20% de logements sociaux au dessus de 5 lots »

À l'Île-aux-Moines, depuis 2013, alors que la loi ne l'impose qu'aux communes de plus de 3 000 habitants, le conseil municipal a voté l'obligation faite aux promoteurs de toute opération de 5 lots ou plus de consacrer 20 % des logements à des logements sociaux. Ce fut le cas pour deux logements des Villas Marines réalisés par CEFIM, promoteur immobilier vannetais. Bretagne Sud Habitat est propriétaire et gère deux des logements de cette opération, logements qui sont en tous points semblables à ceux qui ont été proposés à la vente aux particuliers. « *Nous ne voulions pas avoir d'un côté des logements de luxe et de l'autre des logements sociaux plus basiques* », explique le maire Philippe Le Berigot.

De plus, en l'absence d'intérêt des bailleurs sociaux pour la commune en raison du prix du foncier et du surcoût lié aux travaux, la commune a elle-même, sur un terrain lui appartenant près de l'ancien terrain de football, construit 6 logements qu'elle propose à la location à des résidents permanents. « *Nous en restons propriétaires et nous évitons ainsi l'effet spéculatif sur le logement, nous avons le devoir et la volonté de construire notre avenir sur notre territoire* », conclut le maire.

ENFANTS DE TEMPÊTE :

« Il faut expérimenter les coopératives d'habitants »

Forte de ses 150 adhérents, l'association *Les enfants de tempête* entend bien « secouer le cocotier » (c'est approprié quand on parle d'îles!) pour faire avancer la question du logement. « *Il faut avancer avec des mesures de régulation soit pour encadrer les prix de revente ou encore surtaxer les plus values immobilières* » a affirmé Roxane Berget dont les propos ont été bien accueillis dans l'assistance. « *il est essentiel de considérer les îles comme des écosystèmes où l'on doit favoriser un équilibre entre résidents permanents et résidences secondaires, tourisme et... vie économique.* »

L'une des pistes sur laquelle *Les enfants de tempête* veulent avancer est la création sur l'île d'Yeu de coopératives d'habitants. Ces coopératives d'habitants qui existent dans d'autres pays peuvent réunir des bailleurs sociaux, des mairies, de simples particuliers. Elle permet de se grouper, de réaliser des emprunts sur 40 ans pour préempter les terrains, construire et rester propriétaires des logements. Les locataires font partie de l'aventure en devenant coopérateurs. Leur loyer sert à payer les charges et à acquérir des parts sociales qui leur reviennent quand ils quittent leur logement.

<https://www.helloasso.com/associations/les-enfants-de-tempete>.

BRÉHAT :

« sortir des schémas habituels pour répondre à la demande »

Bréhat vient d'inaugurer quatre logements construits par Terres d'Armor Habitat, le bailleur social des Côtes d'Armor, deux logements sociaux et deux logements construits par TAH et rachetés par la commune qui les a mis en location. Deux nouvelles familles se sont installées sur l'Île et deux autres ont été mieux logées.

2 autres programmes sont en cours, un T4 dans les combles d'un bâtiment communal et 3 autres logements dans un autre grand bâtiment cédé par son propriétaire pour 100 000 € plus 15 annuités de 40 000 €. Ces logements seront réhabilités par les employés communaux afin de réduire la facture des travaux.

Enfin deux autres programmes de six logements sont à l'étude. Tous ces logements restent propriété de la commune qui les loue et évite ainsi l'effet spéculatif sur une éventuelle revente.

« *Tant que l'on arrive à atteindre un taux de 30 à 40 % de subventions par l'Etat, la Région et d'autres organismes pour ces programmes on peut y arriver et avancer sur cette question qui est notre priorité numéro 1. Mais il faut sortir des schémas habituels et être très attentif pour saisir les opportunités* » explique Olivier Carré, le maire de Bréhat.



Illustration réalisée en direct par Nono pendant le Grand Débat du festival Les Insulaires.

VIAGER SOLIDAIRE : « Une solution innovante pour aider les personnes âgées ».

Les 3 Colonnes est une société coopérative d'intérêt collectif à but non lucratif. Elle a été créée en 2013 avec le soutien du Ministère de la Solidarité et de la Santé, filiale de la Caisse des dépôts. Elle a pour vocation d'aider les personnes âgées à rester dans leur logement en l'achetant en viager.

« Pour les îles, explique Alice Boyer, responsable des relations extérieures, venue témoigner au festival *Les Insulaires*, on s'est rendu compte que le fait de vendre ou simplement quitter son logement pour aller en Ephpad sur le continent est vécu encore plus qu'ailleurs, comme un véritable déchirement. » L'objectif premier de la coopérative est de mettre tout en œuvre pour aider les personnes âgées à rester chez elles. Si elles décident de vendre leur logement en viager, elles touchent un montant fixe (le bouquet) et une rente mensuelle. La

coopérative va également les aider pour monter leur dossier de maintien à domicile, trouver les aides et le personnel, intégrer des améliorations dans leur logement (salle de bains adaptée par exemple). À leur décès, la maison peut être mise en location à destination de personnes aux revenus modestes, familles mono-parentales, primo-accédants. La seconde possibilité est la revente de la maison en limitant la spéculation immobilière parce que, hormis les travaux nécessaires pour améliorer la vie de leurs occupants, les logements sont restés dans leur état initial.

« Concrètement, j'ai proposé aux îles du Ponant, s'ils nous aident à trouver des personnes âgées intéressées, de tout mettre en œuvre pour que les logements achetés sur les îles puissent bénéficier d'un recyclage solidaire ».

Contact : viager-solidaire.fr - Tél. 04 78 47 70 15

Jean-Luc Poussier

Les chiffres clés du Festival

Restauration

800 kg de frites
380 kg de saucisses
320 kg de moules
1100 personnes au repas de clôture

Accueil au port

600 colliers en coquillage ont été distribués

Buvette

105 fûts de **30** litres

Environnement et brigade verte

15 bacs d'ordures ménagères
12 bacs de déchets à recycler (bacs jaunes)
5 bacs à verre
5 litres de mégots ramassés par terre

15 îles

2000 insulaires sur **3** jours

Après **2** ans d'attente, les Insulaires à l'Île-aux-Moines



Boules

12 équipes, vainqueurs : Bréhat contre l'île d'Yeu (13 à 9)

Palets

8 équipes de 2 personnes, vainqueurs : Belle-Île

Tir à la corde

10 équipes mixtes de 6 personnes

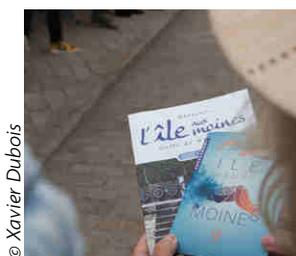
Technique / matériel

16 agents communaux et bénévoles
15 bacs fleuris au nom de toutes les îles du Ponant

Godille

2 bateaux
23 hommes représentant **12** îles, vainqueur : Jonathan Cabioch (Batz)
4 femmes représentant **3** îles, vainqueur : Marion Lepage (Bréhat)
76 ans, François Calvez, compétiteur le plus âgé
13 ans, Pablo Bollit (Hoedic), compétiteur le plus jeune

L'abécédaire



© Xavier Dubois

A Accueil
Sur le stand de l'île-aux-Moines et au port durant les trois jours du Festival.



© Xavier Dubois

B Buvette, boutique
Lieux de rencontres remplis d'échanges conviviaux, libres et simples pour aborder des sujets qui comptent pour les insulaires (et d'autres plus légers).



© Xavier Dubois

C Catering
Avec l'accueil des artistes dans la salle annexe et dans les loges... merci à Sophie qui a régalez tout ce petit monde ! Concerts sur la grande scène du Festival, ainsi que dans les bars et restaurants.



© Xavier Dubois

D Défilé
Défilé en costumes traditionnels à couper le souffle sur une place du marché bondée !



© Lionel Prin

E Exposition
Tant de choses à voir, depuis l'exposition de Jean-Pierre Arcile jusqu'à celle de Charlotte Welfling, en passant par celles de Christian Pinon et Michel Délézir. Sans compter celle au H 13 de la zone artisanale et la magnifique fresque de Lionel Prin.



F Fleurissement
Dans des bacs au nom de toutes les îles du Ponant, préparés et installés par les employés communaux et des bénévoles.



© Xavier Dubois

G Godille
Course sous un arc en ciel incroyable.



© Xavier Dubois

H Hospitalité
Chaleureux accueil offert par les îlois à leurs amis Insulaires.



I îloises
Visites îloises qui ont ravi nos visiteurs (Le Cromlec'h, les jardins partagés, l'Herbier de Kerscot...)



J Jeunesse
Thème des stands du village pour toutes les îles du Ponant et enjeu majeur pour le futur de nos territoires.



© Xavier Dubois

K Kin-ball
Démonstrations de Kin-Ball et visites au Kromelec'h (oups Cromlec'h).



© Xavier Dubois

L Logement
Prêts sur l'île et thème du grand débat qui a retenu toute l'attention des insulaires ; **Lili Cros & Thierry Chazelle** et leur joie de vivre contagieuse.

M **Merci**
Les trois jours que nous avons vécus ont été une parfaite réussite, nous le devons en grande partie à l'exceptionnelle mobilisation des îlois, à l'inventivité, la disponibilité, l'ardeur au travail, à l'empathie... et à toutes les initiatives d'accueil, d'hébergement, d'expositions de réalisations à travers toute l'île.
Maquettes de bateaux à l'Aloa; **marché des producteurs** qui comptait dans ses allées bondées le délicieux jus de pomme de Bourrus; **matériel** qu'il a fallu monter, démonter, déplacer... **Merci** aux agents communaux et aux bénévoles pour ces manutentions.



N **Nature**
 Préservée grâce à la brigade verte qui a veillé à sensibiliser sur la propreté et le tri sélectif.



© Xavier Dubois

O **Œuvre**
 Collective avec des autoportraits, des portraits et un bon moment partagé.



© Léo Svl

P **Pique-nique électro**
 L'association des jeunes îlois n'a pas manqué de mettre l'ambiance au Port Miquel; concours de **palets** remporté par Belle-Île (palets / Le Palais... la victoire était pour eux).



Q **Qualité**
 Qualité de vie des insulaires et du Festival qui nous régale d'année en année.



© Xavier Dubois

R **Rencontres**
 Le Festival a permis des échanges entre îliens du Ponant, mais plus encore, il a permis à des îlois de se rencontrer sur des actions de bénévolat! **Repas de clôture**. Le ragoût de morgates a été un franc succès, comme toutes les restaurations sur ces trois jours.



S **Sorties**
 En sinagot, à vélo... Mais aussi comme **sch toll** notre monnaie insulaire.



© Xavier Dubois

T **Théâtre**
 3 représentations; **tir à la corde** sur la plage de Port Miquel qui a enthousiasmé les plus jeunes participants.



© Jean-Benoit Beven

U **Union**
 Bonnes volontés durant toute la préparation du Festival.



© Xavier Dubois

V **Vive les meules-meules!**
 Impressionnantes d'énergie et de bonne humeur communicative. Palme à partager avec les « zébalises »!



© Xavier Dubois

W **Wacky Jugs**
 Un des groupes qui a mis le feu à la grande scène. Le nombre et la qualité des concerts à conduit certains festivaliers à se demander s'ils n'étaient pas en réalité aux « Vieilles Charrues »!



© Simon Bourcier

X **X^e, Y'en aura, Zéro**
Y
Z
 Pour la X^e édition des Insulaires, Y'en aura du goût, Zéro îlois à l'Île-aux-Moines. TOUS À HOUAT !!!

Témoignages insulaires

Au festival *Les Insulaires*, nous avons posé la question suivante à nos hôtes : quel est ton meilleur souvenir sur ton île en 2022 ?



ÎLE D'OUessant

Jean-Jacques

« L'année 2022 restera l'année pendant laquelle j'ai enfin rénové de fond en comble la maison familiale de l'île d'Ouessant. Je peux enfin dire que j'habite chez moi, et non plus chez mes parents ou grands-parents. Mon projet a pu être mené à terme avec des questionnements et des doutes : c'est toujours délicat de souhaiter investir et s'investir sur une île de façon définitive. Je comprends la frustration à ne pas pouvoir acheter quand on a toujours vécu sur une île, quand on y travaille, le sentiment de dépossession quand des gens de l'extérieur y possèdent un bien. Mais peut-on reprocher à un continental l'achat d'une maison sur l'île ? Ce « traumatisme » n'est pas uniquement lié aux îles, mais concerne toute la côte. Et sera ressenti par toute personne souhaitant vivre dans sa région. Habiter sur une île, y travailler ne sont pas choses faciles et cela doit faire partie des priorités dans les enjeux insulaires : maintenir une population à l'année sur les îles et permettre à tous de se loger. »

ÎLE DE HOEDIC

Dominique

« Mon meilleur souvenir sur Hoedic en 2022 est d'avoir réussi au bout de 6 mois à jouer la *Barcarolle de Tchaïkovski* au piano en me chantant la partition lorsque je pêchais les palourdes avec ma chienne dans des coins secrets connus de moi seul !!! »



© Yolande

IZENAH

Je marchais ce jour là, lentement, attentif,
Sur le calme sentier qui mène vers Brouël.
La brise qui chuintait m'avait rendu pensif
Sous les branches feuillues me faisant une ombrelle.

Sur la pointe tournée vers le soleil levant,
J'ai senti la force du charme insulaire,
Qui face à la beauté de la mer et du vent,
Me disait tendrement : ce n'est pas une terre,

C'est une île bénie qui a son caractère,
Fait de bruits emmêlés, d'odeurs, et de lumières,
De verdure touffues et de longs murs de pierre
Qui bordent les maisons et cachent leurs mystères.

De Penhap jusqu'au Trech j'ai salué bien bas
Les arbres centenaires et leurs verts feuillages,
Et dont j'aurais aimé qu'ils me disent tout bas,
Tout ce qu'ils avaient vu du haut de leur grand-âge.

Et puis j'ai regardé le flot qui lentement,
Recouvrait la vasière en cachant jusqu'en haut
Le long feston de côte, avant que le jusant,
Inexorablement, le découvre à nouveau.

Dominique Rochard

ÎLE DE SEIN

Yolande et Guéna

« Nous avons vécu un séjour délicieux. Ce qui nous a le plus surpris en arrivant à l'Île-aux-Moines, c'est de voir les arbres et les grands jardins cachés derrière de hauts murs. Chez vous, tout est vert, avec des touches bleues quand on aperçoit la mer. Chez nous la végétation est plutôt rare et rase et la mer omniprésente. »



© Les Scènes de Bréhat

ÎLE DE BRÉHAT

Xavier

« Pour la deuxième année, les Scènes de Bréhat - qui ont eu lieu durant 6 jours en juillet - rassemblant une centaine de bénévoles et proposant une vingtaine de spectacles (théâtre, concerts...) dans le cadre féérique de la citadelle sous le parrainage d'Agnès Jaoui. »



© Xavier Dubois

ÎLE D'YEU

Sylvie, présidente du festival *Les Insulaires*

« Le meilleur souvenir qui me restera du festival de l'Île-aux-Moines, c'est le moment où sur scène je regarde tous les insulaires regroupés, souriants, visiblement heureux de ces trois jours passés ensemble. Ils applaudissent les bénévoles, les champions de pétanque, de tir à la corde ou de godille. C'est un moment de joie, une trêve dans la vie de tous les jours, c'est l'instant où on oublie les tristes actualités et ses propres soucis. Ce sont toujours ces quelques instants que je garde en mémoire. C'est la magie des Insulaires. »

Sam (fils de Jackie de *The Group*)

« Mon meilleur souvenir a été de voir ma fille faire une saison dans l'établissement dans lequel je travaille et où mon père a joué pendant des années. Trois générations ont travaillé et partagé de beaux moments dans un même endroit ! »

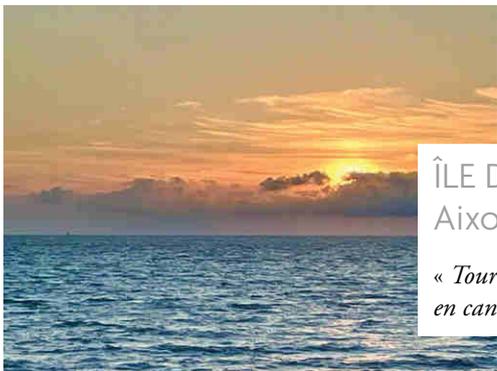


ÎLE DE BELLE-ÎLE

Gisèle et Ado

« Ce qui nous est tout de suite venu à l'esprit, c'est cette soirée « Autour de Mozart » organisée par « Lyrique en mer » le 11 août dernier à la pointe des Poulains dans la propriété de Sarah Bernhardt. C'était un moment magique, en plein air avec un magnifique coucher de soleil ! »

Gisèle et Ado se souviennent aussi avec émotion de leur séjour sur l'Île-aux-Moines lors des insulaires. « Ce qui nous a frappé en visitant l'Île-aux-Moines, c'est son côté apaisant, les propriétés entourées de murs contrastant avec notre île si sauvage et nous avons beaucoup apprécié notre séjour lors des insulaires et en particulier les rencontres avec la famille qui nous a si gentiment accueillis. »



ÎLE D'AIX

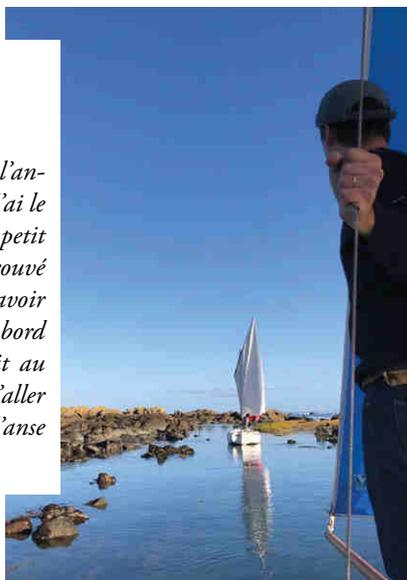
Aixoise

« Tour de l'Île d'Aix en canoë kayak ! »

ÎLE DE CHAUSEY

Marc

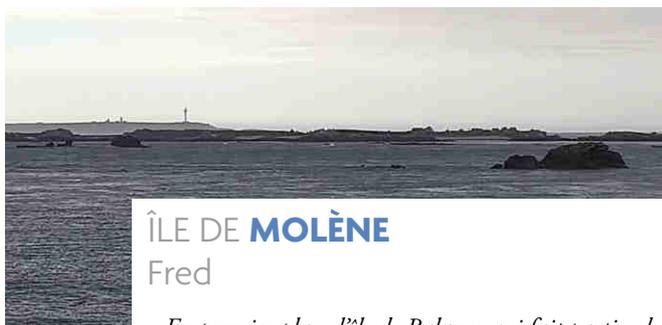
« La dernière navigation de l'année est (parfois) la meilleure. J'ai le souvenir d'être parti faire un petit tour à la voile et d'avoir retrouvé quelques amis sur l'eau, d'avoir navigué au coucher du soleil, bord à bord dans un passage étroit au plus près des rochers, avant d'aller échouer mon petit canot dans l'anse où il passera l'hiver. »



ÎLE-AUX-MOINES

Galou

« Depuis 2013, où j'ai été accueillie dans une famille attachante lors du festival Les Insulaires à Ouessant, je n'avais qu'une envie : c'était de rendre ce qu'on m'a offert. Cette envie prenait de plus en plus d'ampleur de festival en festival, tellement les insulaires nous accueillant étaient avenants et généreux. Enfin, ce fut notre tour. Enfin, je peux donner. Beaucoup d'entre nous se sont donnés à fond dans la joie et la bonne humeur, et ça a fonctionné, ce fut une réussite avec une superbe ambiance, des rencontres, des petites joies, et des sourires sur tous les visages... »



ÎLE DE MOLÈNE

Fred

« En premier plan, l'île de Balanec qui fait partie de l'archipel de Molène, et la tour radar du Stiff à Ouessant en second plan. »

ÎLE DE HOUAT

Marie Renée

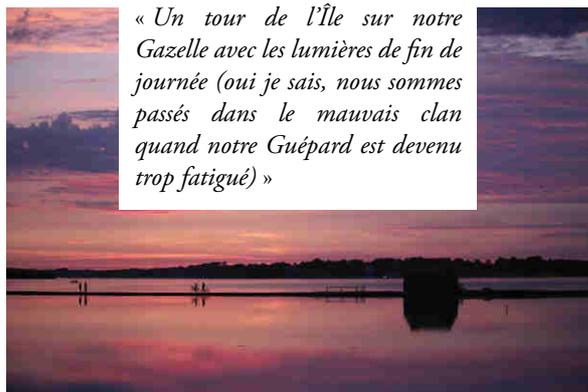
« En octobre dernier, j'ai eu la grande émotion de découvrir la safranière de ma fille avec une floraison exceptionnelle. Elle cultive ce crocus, et avec mon mari nous surveillons la floraison. Une belle année pour le safran de Houat, une épice subtile aux mille vertus. »



ÎLE D'ARZ

Sophie

« Un tour de l'Île sur notre Gazelle avec les lumières de fin de journée (oui je sais, nous sommes passés dans le mauvais clan quand notre Guépard est devenu trop fatigué) »



Centre de loisirs

Avant de faire le bilan de cette année 2022 qui s'est déroulée presque normalement, voici un petit rappel : cela fait plus de 20 ans maintenant que le centre de loisirs, accessible à tous les enfants, fonctionne les mercredis ainsi que durant toutes les vacances scolaires, sauf à Noël.

Force est de constater que les enfants, qu'ils soient îlois ou de passage, prennent toujours autant de plaisir à participer aux activités telles que le foot, la pêche à pied, la chasse aux trésors ou aux ateliers de l'Herbier de Kerscot.

Été

Au niveau du taux de participation, la fréquentation, depuis la fin des restrictions sanitaires, est presque revenue à la normale ; ainsi cet été, ce sont quelques 244 enfants qui ont participé aux activités mises en place par des animateurs diplômés ou en cours de formation. Les jeunes ont pu s'ouvrir à de nouvelles pratiques telle que le carabine-laser, encadré par des animateurs de Profession Sport 56.

Les stages de natation ont eux aussi connu un grand succès cet été, et nous espérons bien réitérer ce projet l'été prochain. Enfin nous avons eu la joie de retourner à l'Accrobranche à Ploemel en juillet avec pas moins de 34 jeunes. En août, nous avons organisé une grosse sortie au parc de Kingoland avec 37 enfants.

N'oublions pas les stages de tennis, de cirque, de foot... qui rencontrent toujours un grand succès.

Les Insulaires

À l'occasion du festival *Les Insulaires*, nous avons eu la joie de présenter quelques unes de nos réalisations dans le hangar d'Édouard et de Guillaume qui l'avaient mis à la disposition du centre de loisirs et de l'école. Merci à eux et à Annie et Marie-Thérèse qui ont mis en avant le centre.

EHPAD

Les temps forts de la résidence Léon Vinet

Pique-nique à la Pointe du Trec'h

Pour le bonheur de tous, résidents, familles, élus et personnels, nous avons renoué, pandémie oblige, avec le traditionnel pique-nique estival, qui s'est présenté sous forme de barbecue. Ce dernier s'est déroulé le 9 juin, à la pointe du Trec'h avec près de 60 personnes, sous un soleil radieux. Au menu, kir breton, melon, brochettes et saucisses, salade et salade de fruit, et beaucoup de joie et d'empathie. Les résidents ont pu profiter de ce temps en dehors des murs de l'établissement dans un panorama paradisiaque.

Un grand Merci à tous les aidants qui ont rendu cette journée possible et réussie : le personnel de l'EHPAD, les familles des résidents, l'association de la Fête de la mer pour le prêt et l'installation des tables et des tentes, et tous les bras qui ont



Notons aussi les performances sportives d'Hugo et Prune en planche à voile, qui ne l'oublions pas, ont débuté la voile par les stages d'Optimists organisés l'été par le centre de loisirs.

Automne

À l'occasion des vacances de la Toussaint, ils étaient 31 à avoir pu profiter des nombreuses activités proposées par l'équipe d'animation. Ils ont pu faire, entre autre chose, des ateliers scientifiques, une chasse aux fantômes ou le défilé d'Halloween. Les sorties à Yakapark et au trampoline parc ont régalé petits et grands le dernier jour des vacances.

Merci au personnel communal, aux élus, aux parents, d'être présents, de nous soutenir, de nous aider parfois lorsque nous avons besoin d'eux.

Voilà, l'année 2022 s'achève déjà et nous vous donnons rendez-vous en 2023 ou les mercredis pour les enfants présents à l'année sur l'île, et à partir du 13 février pour les autres.

Le service jeunesse vous souhaite à tous de merveilleuses fêtes de fin d'année et surtout une très bonne santé, et vous donne rendez-vous l'année prochaine !



participé à l'aide au retour des résidents en fauteuil roulant vers l'EHPAD...

Croisière autour du Golfe

Le 21 septembre, en réponse à l'offre spéciale « retraités et EHPAD » émanant de Morbihan Tourisme, tous les résidents ont pu participer à une croisière commentée durant



deux heures dans le golfe du Morbihan à tarif préférentiel. Un moment fort qui a permis à chacun, résidents et personnels, de profiter pleinement des embruns et de la beauté de ce territoire, sous un soleil radieux. Une sortie fort appréciée des résidents mais également du personnel mobilisé pour la réussite de cette escapade. Pour celles et ceux originaires du secteur cela a permis de faire ressurgir des souvenirs, d'en échanger entre résidents, pour les autres de découvrir ce joyau. Un grand merci au personnel naviguant d'Izenah Croisières pour son aide à l'embarquement et son accueil à bord.

Cette sortie a été possible grâce à la générosité du club des Boulistes de l'Île-aux-Moines, représenté par son président, Gérard Le Texier. A sa dissolution, l'association a souhaité faire don d'une somme d'argent, destinée à l'animation des résidents de l'EHPAD. Gérard Le Texier et son épouse nous ont fait l'honneur d'être des nôtres pour cette occasion. Nous remercions pleinement ce geste.

Un appel a été lancé sur les réseaux pour nous aider à remonter les résidents en fauteuils roulants vers l'EHPAD. Merci

aux îlois qui ont répondu présents pour le bon déroulement des transferts. Sans eux cette sortie aurait été compliquée à organiser par l'équipe soignante.

Festival *Les Insulaires*

Dans le cadre du Festival *Les Insulaires*, les résidents ont réalisé une décoration à l'entrée de l'EHPAD sur le thème des îles du Ponant. Ils ont également confectionné une affiche qui a pu être admirée sur le stand de l'Île-aux-Moines et qui est désormais exposée dans le hall de la résidence.

L'EHPAD recherche des bénévoles pour accompagner les résidents lors de sorties, ponctuellement, sur l'Île, pour participer à des animations autour du chant et de la lecture. Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter au 02 97 26 37 26. Nous sommes également ouverts à toute proposition pour contribuer à améliorer leur quotidien.

Nadège Boixel,
directrice de l'EHPAD, 02 97 26 37 26

Expositions 2022

Cet été, la salle annexe a été rebaptisée « Espace Culturel » du 21 juillet au 19 août, et ce n'est pas du tout pompeux au vu des artistes qui se sont succédé tout au long de la saison, pour le plus grand bonheur des nombreux visiteurs qui ont répondu présents.

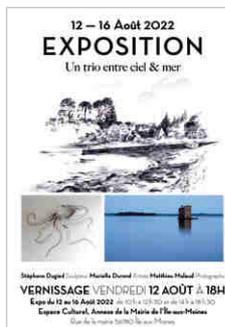
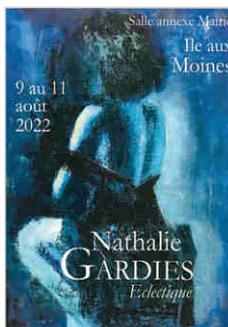
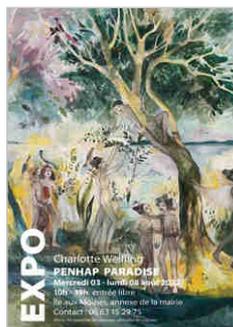
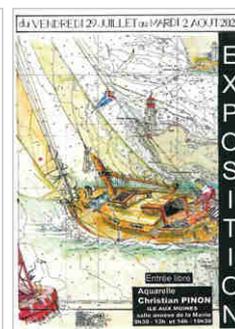
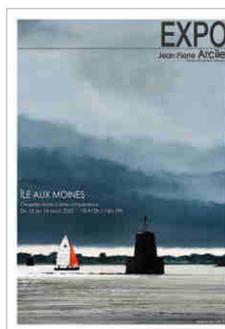
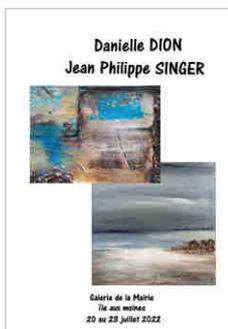
Chaque année notre club des Sages ouvre le bal avec ses travaux réalisés pendant l'année (tricot, patchwork, peinture, pliage...).

Ensuite se sont succédé :

Jean-Philippe Singer et ses paysages marins à l'acrylique et son épouse Danielle Dion Singer qui redonne vie aux épaves.

Christian Pinon, ses cartes marines et aquarelles.

Charlotte Welfling nous a fait partager



son jardin d'Eden avec Penhap Paradise. Puis une exposition collective avec Marielle Durand qui nous proposait ses aquarelles et dessins, Mathieu Malaud et ses photographies envoûtantes grâce à sa technique de prise longue, Stéphane Dugied sculpteur de fils d'acier et inox, qui met en mouvement corps de femmes, mais aussi oiseaux, bateaux, poulpes et autres... Nathalie Gardies et son exposition « éclectique ». De l'art abstrait aux portraits criants de réalisme.

Et il nous fallait clore cette saison par des artistes îlois qui exposaient pour la seconde année sous le nom de Cré-art, cette année ils étaient nombreux à répondre présents: Huguette Marion avec ses peintures mais aussi ses travaux de couture, Michel Désiré et ses tableaux en pointillisme, Gildas Poulouin et sa collection de bijoux (boucles d'oreilles, tour de cou en forme de coquillage), Nancy Chouquet et ses patchworks XXL impressionnants, et pour la première fois Bertrand de Reourseaux et Chantal Martin avec leurs peintures.

Parallèlement, à la chapelle, Jean-Pierre Arcile notre peintre de la marine exposait ses huiles et comme chaque année nous faisait vibrer au rythme des marées et des paysages du Golfe. Merci à tous de nous avoir fait partager votre passion. Nous espérons que cet hiver soit prolifique pour nos artistes qui ne manqueront pas de nous ravir les yeux l'été prochain.

À vos pinceaux, appareils photos, chalumeaux, enclumes, fils et aiguilles pour que l'édition 2023 soit encore plus belle que cette dernière.

Dans le but de constituer une collection d'œuvres appartenant à la commune, nous avons depuis 2 ans demandé aux artistes de faire don d'une œuvre en échange de la location de la salle. Depuis quelques mois, une exposition permanente a vu le jour dans le hall d'entrée et les escaliers de la mairie. Les œuvres exposées sont le reflet de toutes ces expositions.

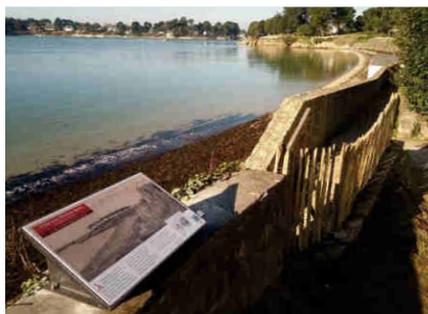
N'hésitez pas à monter quelques marches afin de les admirer...

Maryse Cohen

Panneaux

Pose de supports à la grande plage et au bois d'Amour

Des pupitres présentant des vues de l'Île au début du 20e s. ont été installés le long du chemin longeant la grande plage. Réalisés en lave émaillée, ils ont été positionnés approximativement



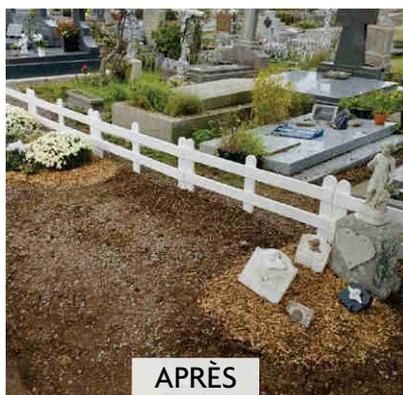
à l'endroit où les photographies ont été prises.

Au bois d'Amour, une fresque panoramique a été constituée en assemblant plusieurs clichés. Des textes sur l'histoire du site complètent ces illustrations issues de la collection communale.

Julien Leperlier, garde du littoral

Cimetière

Aménagement du carré des Anges



Ils avaient 1 mois, 1 an, ou plus, la plupart de nos petits Anges étaient nés dans les années 40. Cela fait donc bien longtemps, et le poids des ans a laissé des traces sur les

petites tombes qui se détérioraient.

Ne pouvant laisser cela en l'état, nous avons voulu que cet endroit perdure et soit un lieu de recueillement et de mémoire.

Seuls les entourages des emplacements ont été enlevés, toutes les plaques et les anges nettoyés.

Maintenant, un entourage en bois blanc délimite ce lieu, de la pelouse a été semée, et un massif de fleurs blanches en forme de cœur planté.

Lors d'une visite au cimetière, allez rendre visite à nos petits Anges.

Merci à Hélène pour la réalisation de ce magnifique travail.

Maryse Cohen

Travaux

Rue du Couvent : un retard dans la livraison des pavés nous oblige à repousser au premier trimestre les finitions de la rue. Eurovia préférant que le caniveau central réalisé en pavés soit déjà posé afin de procéder aux enrobés.

Lotissement du Vieux-Moulin : les travaux d'enrobé sont terminés ; il reste la pose des « luminaires ». Le revêtement des parties privatives sera posé fin janvier.

Les travaux de l'ombrière sont terminés, elle est opérationnelle.

Dossier à concrétiser : la réfection de l'enrobé au quartier de Brouël, au carrefour de la fontaine du Prado ainsi que de la continuité du chemin du bas vers le lotissement des pommiers sont au programme du 1er semestre.

Afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales dans la grimpette, une étude est en cours.



Lotissement du Vieux-Moulin.

L'aménagement du Brouëlic et des lagunes sont également au programme.

Gildas Pouloin, adjoint

+ d'infos :
les plans de ces travaux sont disponibles en mairie.

Urbanisme

Permis de construire

N° dossier	Nom	Projet	Adresse terrain	Accordé le
21Y0017	Delanoue Olivier	Démolition partielle	rue du Rinville	25/02/2022
22Y0006	Baranger Gilles	changement de destination grange	rue de l'Église	19/07/2022
22Y0009	Primault Mathilde	extension maison	Le Greignon	30/06/2022
22Y0010	Grupper-Gerset Françoise	maison individuelle	Le Trec'h	10/08/2022
20Y0010M01	Rousse Stéphanie	modif fenêtre + suppr 2 chassis de toit	rue du Vieux Moulin	24/06/2022

Permis de démolir

N° dossier	Nom	Projet	Adresse terrain	Accordé le
22Y0002	Villeroi Henri	démolition balcon et escalier	rue du Rinville	23/05/2022
22Y0003	Gillet Benoît	démolition véranda	Parc d'Armes	07/07/2022
22Y0004	Sauvourel Philippe	démolition véranda	rue Neuve	27/09/2022

Déclaration préalable

N° dossier	Nom	Projet	Adresse terrain	Accordé le
21Y0066	Villeroi Henri	changement fenêtre et garde-corps	rue du Rinville	25/04/2022
21Y0071	Schmitt Valentin	modification lucarne	rue Benoni Praud	28/03/2022
22Y0017	Lavoine Jean-Daniel	construction terrasse	rue du Trénéguel	06/06/2022
22Y0024	Bonnin Christian	porte de garage	rue du Vieux Moulin	22/06/2022
22Y0030	Quéré Jean-Yves	remplacement partiel d'une ouverture	rue de l'Église	06/07/2022
22Y0031	Créquer Sandrine	extension	chemin du Prado	07/07/2022
22Y0032	Lassaube Benjamin	panneaux solaires	Brouël	04/08/2022
22Y0033	Girond Sylvette	modification ouvertures	La Grimpette	25/08/2022
22Y0034	Ronsin Hervé	changement fenêtres	rue de la Mairie	02/09/2022
22Y0036	Kerbrod	muret	Brouël	14/09/2022
22Y0037	Leclercq Didier	ouverture fenêtre	rue de l'Église	12/09/2022
22Y0039	Lamy Frédéric	modification façades	Poulfanc	06/09/2022
22Y0040	Deramond Isabelle	clôture	rue du Vieux Moulin	07/09/2022
22Y0041	Jégo Joël	clôture	Brouëlic	27/09/2022
22Y0042	Ploix Nicolas	pose portail	impasse Vignerou-Larosa	26/10/2022
22Y0043	Vermynck Camille	ouverture muret	rue du Dolmen	04/11/2022

APEL

Nouvelle maîtresse à l'école Saint-Joseph !

L'école de l'Île-aux-Moines compte, pour cette année scolaire 2022-2023, 16 enfants : 8 élèves de maternelle et 8 élèves de primaire.

Bienvenue à Maëlys Briel et Gaspard Harit qui entrent en Très Petite Section, à Benoît Doat en Petite Section et à Rodrigue Gonthier en CP. Grâce à leur arrivée, une nouvelle maîtresse s'occupe cette année des maternelles tous les matins : Lucie Gandon. Souriante, pédagogue, elle arrive en soutien de Bénédicte Châtel avec de nombreuses idées, et dispense également des cours d'anglais aux élèves.

Les petits sont ravis de l'accueillir et nous espérons qu'elle se plaira parmi nous, le plus longtemps possible!

Selon sa vocation, l'APEL représente les parents d'élèves auprès de l'administration de l'école et (particularité îloise)

auprès de la mairie. Nous souhaitons que les parents puissent bénéficier des mêmes dispositifs que dans les écoles du continent, pour que d'autres familles s'installent parmi nous et aient envie de rester durablement! Nous avons à cœur de



Camille, ATSEM - Lucie, institutrice des maternelles.

Bureau :

- Élodie Créquer : présidente
- Mathilde Vermynck : vice-présidente
- Sandy Soulié : secrétaire
- Estelle Briel : trésorière
- Virginia Rodot : vice-trésorière
- Stephan Soulié : secrétaire adjoint

montrer que notre école est vivante, souriante et solidaire. Pour cela, nous organisons des événements pour partager la vie de l'école avec la population îloise, et récolter des fonds qui nous permettent de financer des activités pédagogiques, culturelles et du matériel scolaire pour les enfants. **Vous retrouverez toutes ces dates à la page Agenda de votre Gazette.**

Belle année 2023 à tous, au plaisir de vous retrouver à nos événements!

Votre participa-

tion nous est essentielle et nous vous en remercions du fond du cœur.

Contact

Élodie Créquer, présidente
apelstjoseph56@gmail.com
<https://saintjosephiam.fr>

L'Îlot P'tits Mouss

L'association des parents de la Maison d'Assistants Maternelles

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, la MAM a vécu quelques changements.

Pendant l'été nous avons accueilli Magali Blanchet en remplacement d'Émeline pour assurer la garderie pendant le mois d'août ainsi que pour la rentrée scolaire. Magali a terminé son contrat à la fin du mois d'octobre pour laisser la place à notre nouvelle assistante maternelle Maïna Chapon, îloise depuis cet été avec son mari et ses enfants.

Nous sommes vraiment toutes et tous ravis de la compter parmi nous.

Maëlys et Gaspard ont fait leur entrée à l'école « des grands », ils viendront rendre visite à leurs anciens copains en périscolaire.

En janvier, Jade (fille de Pierre et Olga) fera son entrée à la MAM.

Les parents ayant leurs enfants à la MAM s'unissent avec les parents d'élèves de l'école Saint-Joseph lors des différentes manifestations prévues pour cette année.

Cette union a commencé avec la soirée d'automne organisée à la salle polyvalente le samedi 29 octobre qui débuta avec



De gauche à droite : Magali Blanchet, Élisabeth Blanchot, Maïna Chapon.

le spectacle du clown Chocolat. Cette soirée fut un succès et nous en sommes ravis, l'entraide et la bienveillance étaient au rendez-vous. Merci encore à tous.

Toutes les dates des festivités sont à retrouver à la page Agenda de votre Gazette. Elles financeront de nouveaux projets pour les enfants de l'Île-aux-Moines.

Contact

Mathilde Vermynck, présidente
 06 21 68 98 71

Izenarts

L'art et le bien-être pour les îlois

Notre souhait est de proposer des activités dans ces domaines aux jeunes et aux moins jeunes de l'Île selon les opportunités, tant des intervenants désirant partager leurs compétences, que de la disponibilité des salles communales, à moindre coût.

Activités mises en place :

2 cours yoga adulte, les samedis (hors vacances scolaires) : 9h30 - 11h puis 11h15 - 12h45.

2 cours de guitare adulte, les mardis (hors vacances scolaires) : 18h30 - 19h15 puis 19h15 - 20h.

1 atelier cinéma pour nos jeunes de 10 à 16 ans : projet sur 6 mois avec la découverte de l'intégralité des métiers qui gravitent autour de la création d'un film. La finalité de cet atelier sera un petit court-métrage entièrement réalisé par les jeunes participant à cette activité. Un grand merci à Pierre Larribe d'avoir répondu présent à notre sollicitation.

Activités en cours de mise en place :

Session de yoga/éveil musical pour les plus jeunes de 2 à 6 ans :



1 à 2 fois par mois, le mercredi. Activité prête à démarrer mais en attente d'une solution pour la salle, le Rinvillé réservé pour les Tickets-sport.

Yoga pour les jeunes jusqu'à 13 - 14 ans si demande.

Atelier couture pour adulte ou grand adolescent, pour accompagner la confection et/ou la réparation de vêtements, ameublement.

Cours de piano pour enfants et adultes sous réserve de trouver un/une professeur.

Cours de guitare enfants si demande.

Belles fêtes de fin d'année 2022 !

Contact

Marine Montoriol, présidente
06 82 66 55 58
izenarts56@gmail.com
Facebook : @Izenarts

Kin-ball

Kin-Ball : les îlois toujours sur le podium



U17 : Lucas Martin, Philéas Brunet, Tobias Talhouarne, Lupin Brunet, Robin Lécullée.

Dimanche 23 octobre avait lieu la première journée du championnat de France de Kin-Ball U13 et U17 à Nantes.

L'Île est représentée cette saison par 2 équipes, une dans chaque catégorie, et elles ont encore montré qu'il fallait compter sur elles pour cette saison !

En U13, l'équipe mixte était composée de seulement 5 joueurs en début de journée (4 pour la finale suite à un départ). Ils ont assuré leur statut de prétendant au titre. Ils terminent 2^e derrière Berric, champion de France 2022.

En U17, les filles de l'équipe étaient forfait mais les garçons ont super bien joué. Suite aux 4 matchs très disputés, ils prennent la 3^e place en finale derrière Maubeuge, champion



Tobias Talhouarne, Philéas Brunet, Lucas Martin, Prune Mergault, Izia Le Mené, Chloé Martin.

en titre, et Vannes 1 composée de jeunes hommes expérimentés de 16 ans.

La prochaine journée aura lieu le samedi 7 janvier au complexe sportif de Kercado à Vannes, et les îlois comptent bien prendre la 1^{re} place dans les 2 catégories.

IZENAH !!!

À noter, que nous avons une nouvelle arbitre/coach au club. Bravo à Marine Montoriol pour son niveau 1 d'arbitre !

Contact

Armand Plessis, président
06 07 84 99 52

Gymnastique féminine

Nous sommes heureuses de retrouver Simone, Annie, Estelle, Martine M. et d'accueillir Océane et Martine T.

Ces cours variés permettent, non seulement de garder une bonne forme physique, mais aussi de se retrouver pour un moment convivial.

Sylvaine Guichard, présidente de l'association quittera sa fonction lors de la prochaine AG qui aura lieu courant janvier 2023, elle restera bien sûr membre de l'association.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour 1, 2 ou 3 cours.



Contact
Sylvaine Guichard, présidente
06 83 06 42 34

L'Association Pour un Sinago Îlois

Le Crialéis, le Sinago des Îlois

En 1989, ils l'ont rêvé et au printemps 1990, grâce au concours de tous, réunis au sein de l'APSI (Association Pour un Sinago Îlois), les Îlois ont mis à l'eau le *Crialéis*, construit au Chantier du Guip selon les relevés du Sinago le *Jouet des Flots*. Depuis, Le *Crialéis* a fêté ses 10 ans, 20 ans, et l'année dernière ses 30 ans avec une année de retard due au COVID. Chaque année les navigants bénévoles de l'APSI, donnent corps au rêve initial de perpétuer sur les flots la tradition maritime de notre « caillou » et du Golfe.

Pendant l'hiver 2021-2022, à l'occasion d'un séjour d'un mois au Guip (changement d'un bordé, d'un barrot), les œuvres vives ont été poncées, carénées et les fonds du Sinago ont été entièrement repeints. Le *Crialéis* a retrouvé son mouillage d'hivernage devant Chez Charlemagne mi-décembre.

Il a été réarmé fin avril pour une première sortie avec le Bagad de Baden qui avait animé bénévolement les 30 + 1 ans sur la plage du Goret le 4 septembre 2021. Cette année ce sont plus de 20 sorties qui ont rythmé les mois du printemps et de l'été. Le *Crialéis* s'est déplacé cette année à Locmariaquer, ainsi qu'à Damgan (sur la rivière de Pénerf) pour leurs 1^{re} Fêtes de l'Huître et à Saint-Goustan pour la 3^e édition des Trophées de la rivière d'Auray. Lors du festival *Les Insulaires*, nous avons permis à une trentaine d'îliens de découvrir une partie du golfe du Morbihan. Le *Crialéis* a retrouvé sa place au Lério fin octobre.



Après des travaux importants voici 3 ans, le *Crialéis*, en 2023 comme cette année, ne devrait avoir besoin que d'entretiens courants: carénage, peinture du liston, révision de l'accastillage, du matériel embarqué et des éléments de sécurité. L'annexe sera mise au sec pour refaire le calfatage des bordés et profiter d'une révision générale.

En février 2023, se déroulera notre assemblée générale: celle-ci doit être un temps fort pour accueillir de nouveaux équipiers dont nous assurons la formation. L'an dernier, la difficulté de synchroniser la présence d'un équipage (un chef de bord et 2 équipiers) avec des demandes ponctuelles de navigation (parfois disparates) nous a fait manquer plusieurs sorties. Nous appelons les îlois (de souche et de cœur) et particulièrement les jeunes, à nous rejoindre.

Fin avril début mai, ce sera l'armement du *Crialéis*. La saison commencera le 15 mai par la petite parade de la Semaine du Golfe (réservations ouvertes). Nous espérons pouvoir assurer un objectif de 2 sorties par semaine sur 6 mois.

Avec l'appui de tous les îlois, c'est le challenge que nous voulons relever « pour porter haut les couleurs de l'Île-aux-Moines sur le Golfe et la Baie de Quiberon » ...

Contact
Gilles Cohen, président
06 70 07 08 42
contact@sinago-crialeis.bzh
www.sinago-crialeis.bzh

Jeunesse et Marine

Une saison haute en couleurs

Des jeunes marins dans le Golfe.

On ne présente (presque plus) l'association Jeunesse et Marine: créée en 1959, installée à l'Île-aux-Moines depuis 1973, elle a gardé le même cap à travers les décennies: faire découvrir la voile et le milieu marin aux jeunes, en s'appuyant

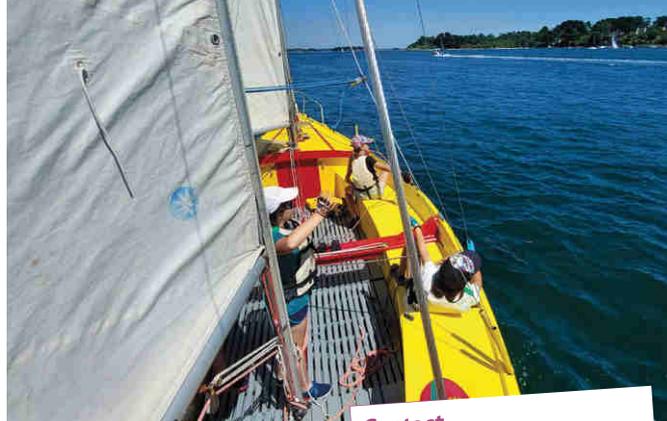
sur des valeurs de responsabilisation, de partage et de respect des autres et de l'environnement.

Les stages de voile qui sont organisés pendant les vacances scolaires permettent aux enfants et aux adolescents de 7 à 17 ans de découvrir le catamaran, le dériveur, la voile collective et la croisière. Les encadrants, en majorité d'anciens

stagiaires de Jeunesse et Marine, sont passionnés par la voile et transmettent leur passion avec une pédagogie adaptée à l'âge des enfants.

À Penhap, à côté du dolmen, les chalets en bois de Jeunesse et Marine accueillent les plus jeunes, de 7 à 13 ans. Cet été, les enfants ont eu le plaisir, en plus de la météo très clémente (on a bu beaucoup d'eau et mis beaucoup de crème solaire), d'embarquer sur de nouveaux bateaux : une flottille d'Optimist multicolores, des catamarans 12 pieds faciles à manœuvrer et un Mentor, voilier au gréement traditionnel, rouge et jaune vifs.

Ces stages d'une semaine sont également accessibles aux



Contact

Denis Duchesne, président

01 53 58 30 70

inscription@jem.asso.fr

Instagram : jeunesseetmarine

enfants qui résident sur l'Île en formule externat, alors pensez-y pour l'été prochain !

Association de la Fête de la Mer

Un succès !

Dimanche 7 août. C'est la canicule depuis plusieurs jours, l'air est lourd et le vent de Nordet souffle fort. La valse des tracteurs, camionnettes et carrioles qui transportent depuis plusieurs jours le matériel s'est enfin apaisée. Les banderoles sont déployées, les tentes sont montées, le château gonflé, les stands en place. La friture grésille, les huîtres attendent d'être ouvertes, la tireuse à bière ronronne. Tous les bénévoles sont prêts à accueillir la procession. Il faut dire qu'on l'attendait cette Fête de la Mer. Deux ans qu'elle nous avait été interdite, mais les motivations ne se sont pas émoussées.

9h. M. Le Maire décide d'annuler le feu d'artifice devant le risque d'incendies. Un peu de déception mais cette prudence sera récompensée par l'observation de nombreux feux sur le continent toute la journée...

10h45. Les premiers bateaux arrivent près de la cale, rejoints par la procession partie de l'église, avec ses traditionnels costumes îlois.

12h30. Une fois la bénédiction et la messe terminées, le signal est donné et tout le monde peut accéder aux stands. Les moules/frites ont un succès bien mérité. Les gâteaux fait-maison régaler les gourmands, accompagnés d'un petit café servi avec le sourire. Le biniou et la bombarde jouent avec le vent, qui souffle toujours autant. Petits et grands flânent devant les stands de pêche à la ligne, tombola et enveloppes-surprises.

15h. Nouveauté cette année, une pièce

de théâtre est jouée sur l'es-trade, proposée par le Festival Théâtre en herbe. *Célimène et Le Misanthrope*, de Jacques Rampal, offre une jolie façon de profiter du cadre magique à l'ombre des chapeaux.

17h. Le traditionnel spectacle de danse des Korollarrien Izenah débute, le public apprécie la joie et le mélange des générations.

19h30. Après le tirage au sort de la tombola et le jeu du Homard, tout le monde est mis à contribution pour dresser les tables et retenir les nappes que le vent s'amuse à emporter. Le service peut débuter, les carrioles passent dans les allées délivrer leur précieux chargement : soupe de poisson, l'incontournable morgate et ses patates, et far breton de nos boulangers en dessert. Puis à la nuit tombée, privés de feu d'artifice mais les cœurs bien réchauffés par la bonne nourriture et la bonne humeur ambiante, nous avons tous donné un coup de main pour ranger les tables, entonnant au passage "Mon pti garçon" et "La Blanche Hermine" en souvenir de nos anciens chanteurs.

Toute cette organisation sans fausse note repose sur le savoir-faire d'une équipe de vieux copains soudés, aidés par de bonnes volontés et des parents débutants, dont je fais partie ! La Fête de la Mer est pour nous plus qu'une kermesse, c'est un rendez-vous historique et incontournable. Elle nous



© Lionel Prin

rappelle l'engagement permanent de toutes les générations pour la vie sociale de l'Île, et notamment pour son école. Créée par des anciens parents d'élèves qui voulaient encore pouvoir aider l'école, elle permet aujourd'hui de financer de nombreux projets. Une personne m'a demandé pendant le service sur un ton humoristique si "les élèves de l'école iraient à New-York cette année" grâce aux fonds récoltés... Non Monsieur, ils auront du chauffage et de la lumière dans leurs locaux, ils auront également une salle de motricité, devenue indispensable depuis que la MAM a récupéré une partie des locaux. Et nous garderons dans nos cœurs ces moments conviviaux, prêts à remettre ça l'année prochaine. Si certains ont pu douter de l'engagement associatif après deux années de Covid, qu'ils soient rassurés : les habitudes sont bien ancrées sur l'Île-aux-Moines, et tout le monde a été content de se retrouver pour participer à la fête.

*Élodie BLIGNY,
pour l'Association de la Fête de la Mer*

Association Korollerien Izenah

L'année 2022 a été riche en évènements

Le **dimanche 7 août**, nous avons fait une représentation à la Fête de la Mer avec la participation des enfants qui ont intégré notre groupe avec tout leur dynamisme!

Le **samedi 24 septembre**, le festival Les Insulaires qui avait pour thème « La Jeunesse » a permis aux enfants d'effectuer une petite prestation devant le stand de l'Île. Ce fut aussi l'occasion de présenter notre costume îlois, de défiler et d'échanger quelques pas de danses avec les autres îles du Ponant: Groix, Belle-Île...

Le **samedi 26 novembre**, la saison s'est terminée avec notre traditionnel spectacle. En première partie nous avons réalisé une chorégraphie traditionnelle de danses bretonnes. La deuxième partie, marquée par l'intégration de nos jeunes, avait pour thème la bataille des Romains contre les Vénètes. Ces danses



© Lionel Prin

mettent en avant les périodes de combat qui, grâce à une potion magique, se terminent par une réconciliation des deux peuples.

La soirée s'est achevée par un repas qui a permis à tous de passer un bon moment de convivialité.

Les membres de Korollerien vous remer-

cient de votre soutien et de votre participation et vous souhaitent de bonnes fêtes et une belle année 2023.

Contact

Yanne Riguidel, présidente
06 88 77 52 93

Association des Jeunes Îlois

Une jeunesse investie



Une saison estivale 2022 qui se termine pour L'AJI!

Mission accomplie pour l'Association des Jeunes Îlois cette année! Cet été, pique-niques électroniques et Course des Garçons de Café étaient au rendez-vous.

Samedi 23 juillet se déroulait la cinquième saison des pique-niques électro de 18h30 à 22h30, réunissant petits et grands sur la grande plage, toujours dans une ambiance conviviale et intergénérationnelle, les pieds dans le sable. Ce soir-là, la foule a pu apprécier un spectacle de danse de l'association polynésienne Oteania au coucher de soleil! Une invitation au voyage pendant quelques minutes...

Le **27 août**, s'est déroulée la célèbre **Course des Garçons de Café!** Regroupant 12 filles et 18 garçons, les participants ont sillonné les rues de l'Île afin de passer devant la majorité des commerces. Tous déguisés de façon très originale! Le grand gagnant de cette saison est Elioth de la pizzeria Kerico. Qui sera le prochain?

Cette journée s'est terminée par un deuxième pique-nique électro où se sont retrouvés en majorité les îlois, mais aussi certains touristes profitant des derniers instants de vacances!

L'AJI a également participé au festival Les Insulaires en organisant un troisième pique-nique à la plage du Port-Miquel le samedi 23 septembre de 11h30 à 15h. Un barbecue et une buvette étaient tenus par les jeunes. À ce moment-là, se déroulait le célèbre tire à la corde du Festival, la musique du pique-nique a pu ambiancer ce moment de compétition et d'amusement. Ce week-end insulaire a permis aux jeunes d'échanger avec des habitants de différentes îles. Ce qui nous donne l'envie de continuer de proposer d'autres idées d'animations. En espérant que ces festivités vous ont plu!

Contact

Élise Daniel, présidente
06 17 67 26 57
jeunesilois@gmail.com
Instagram : aji_ileauxmoines
Facebook : @associationdesjeunesilois



NEUVIÈME ÉDITION | SEPTEMBRE 2022 | ÎLE-AUX-MOINES





Un grand merci à tous les bénévoles !



Compagnie du Caillou

Pour 2023, un peu d'humour et de rigolade dans ce monde de brutes

Plusieurs projets

De courtes pièces de Jean-Michel Ribes et Roland Topor sur le thème de la bataille :

- *Bataille navale*
- *Bataille dans les Yvelines*
- *Bataille intime*

Blanche prépare la lecture d'une pièce intitulée *David et Édouard* de Lionel Goldstein, ainsi qu'une série de sketches comiques.

Nous travaillons aussi un texte de Pierre Notte *La nostalgie des blattes*. Une pièce ambitieuse dans laquelle deux actrices incarnent la vieillesse et parlent de



Marina Didier et Marie Talhouarne dans un spectacle de Denise Bonal.

© Annie Mouchot

l'aseptisation du monde sans nostalgie, mais avec beaucoup de dérision.

Lors de l'assemblée générale du 9 novembre, nous avons accepté la proposition de stages en techniques théâtrales proposés par Valérie Maurtot. Ils auront lieu le weekend, reste à trouver un lieu pour les organiser.

Quand serons-nous prêts ?

Encore du travail et des répétitions pour faire aboutir les projets, mais beaucoup d'espoir de vous revoir à nos spectacles !

Contact

Marina Didier, présidente
06 86 77 54 82
marina.dider@club.fr

Passeurs de films

Festival & Ciné-club

Festival 2022

La 4^e édition du festival Passeurs de Films s'est tenue les 30, 31 juillet et 1^{er} août.

2 100 spectateurs environ, ont assisté aux 3 projections en plein air, au Château du Guéric.

Un public enthousiaste et divers qui chaque année vient plus nombreux. Merci à vous tous !

Trois films français en avant-première étaient présentés :

Les Miens de Roschdy Zem (sélection officielle - Festival de Venise 2022). En présence de Roschdy Zem, il s'agissait de la première présentation publique du film.

Les Pires de Lise Akoka et Romane Guéret (Prix Un Certain Regard - Festival de Cannes 2022). En présence de Romane Guéret.

Les Amandiers de Valeria Bruni-Tedeschi (sélection officielle, Festival de Cannes 2022).

En première partie de soirée, 2 concerts ont précédé les projections.

Passeurs de Films a présenté dans les ruelles de l'île *Photos de cinéma*, une exposition de photographies de Gilles Caron. En marge de l'exposition, un documentaire sur Gilles Caron : *Histoire d'un regard* de Mariana Otero, a fait salle comble au Rinville.

Chaque matin, les rencontres avec Roschdy Zem, Romane Guéret ou Mariana Otero, ont attiré beaucoup de monde place du Marché.

La 5^e édition du festival Passeurs de Films aura lieu les 29, 30 et 31 juillet 2023.

Contact

Juliette Welfling, présidente
06 07 57 93 17
passeursdefilms@gmail.com
cineclub@passeursdefilms.fr
www.passeursdefilms.fr
Facebook : @passeursdefilms
Instagram :
passeursdefilmsileauxmoines



Ciné-club 2023

Toutes les dates du ciné-club sont à retrouver à la page Agenda de votre *Gazette*.

Le 3 juin 2023, soirée exceptionnelle, en collaboration avec le Comité des Fêtes.

Repas et projection sur grand écran, place du Marché.

Merci à nos partenaires, ainsi qu'aux nombreux bénévoles sans lesquels Passeurs de Films ne pourrait exister. Mairie de l'Île-aux-Moines, conseil Général du Morbihan, GMVA (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération), Région Bretagne, CNC (Centre National de la cinématographie et de l'image animée), Espace Culturel E. Leclerc de Vannes, Izenah Croisières, sans oublier le comité des Fêtes de l'Île-aux-Moines, et l'Escale.

AMPP Bourus

Des arbres pour demain

L'association Bourus remercie tous ceux qui ont participé à la fabrication et à la distribution du jus de pomme de l'Île-aux-Moines. Les réserves se sont épuisées courant août. Ce fut une très belle saison.

À la mi-octobre, les bénévoles se sont remis au travail, quelques 700 kg de pommes ont été récoltés, puis pressés et mis en bouteilles à la cidrerie du Golfe, pour être commercialisés à nouveau sur l'Île-aux-Moines. C'est une petite récolte comparée à l'année passée, qui s'explique par la forte alternance des variétés des pommiers de Penhap. Un peu de répit pour tous, c'est bien mérité. Ne tardez pas trop à goûter ce nouveau cru. Il est différent et toujours succulent!

Le verger de Penhap est désormais répertorié par le Pôle fruitier de Bretagne en



© BLG

Le verger de Penhap est désormais répertorié par le Pôle fruitier de Bretagne en tant que verger à vocation conservatoire.

tant que verger à vocation conservatoire. L'association Bourus réfléchit à la création d'un nouveau verger sur l'Île, dans le but de poursuivre ce projet de sauvegarde et de multiplication des variétés anciennes. Les pommiers dont nous profitons avec grand bonheur aujourd'hui, ont été plantés il y a vingt ans. Il est grand temps de penser aux arbres de demain...

Si vous voulez soutenir l'association, vous pouvez adhérer en nous envoyant un mail à verger.penhap@gmail.com ou directement par ce lien :

<https://www.helloasso.com/associations/ampp-bourus/adhesions/adhesion-ampp-bourus-2022-2023>.

Merci à vous !

Contact

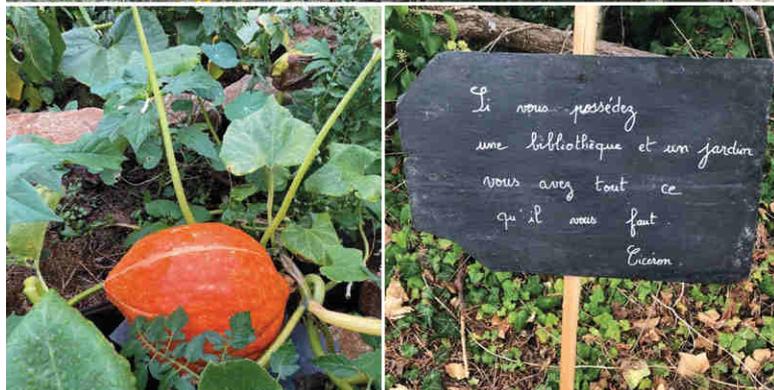
Marine Brunet, présidente
verger.penhap@gmail.com
Facebook : @bourusampp

Les Jardins Partagés du Caillou

Cette année 2022 fut très particulière pour tous les adhérents actifs de l'association. La chaleur et la sécheresse qui en a découlé, ont mis à rude épreuve notre potager. Il a néanmoins fait face grâce aux petites mains fidèles qui se sont activées tout au long de la saison pour cultiver tomates, courgettes, salades et autres potimarrons, et préparer en septembre, pour le festival Les Insulaires, une belle rencontre avec des visiteurs de Bréhat, d'Arz, Groix et Yeu. Beau moment d'échanges et partage d'idées avec petite dégustation de gaspacho.

Pour préparer la nouvelle saison nous avons le projet d'installer une petite serre pour nos semis, de continuer à découvrir et cultiver des légumes anciens, d'amender le terrain avec algues, crottin de cheval, compost, et d'aménager l'espace pour le plaisir des yeux et des papilles, avec comme fil rouge, l'utilisation de semences anciennes et plants biologiques, sans intrants chimiques, en travaillant la terre avec respect tout en protégeant la faune qui s'y développe.

Venez nous rejoindre, vos savoirs multiples et divers sont les bienvenus. Des parcelles de terre vous attendent, mains vertes ou non pour qu'ensemble nous puissions en faire un petit bout de potager IDÉAL !



Contact

Véronique Pastout, présidente
06 21 73 53 58
lesjardinsducaillou@hotmail.com

L'herbier de Kerscot

Un été à l'Herbier : la sécheresse, même pas mal !

L'association L'herbier de Kerscot gère un terrain de 2 300 m² en zone naturelle. Il n'y a pas d'accès à l'eau et cet été, nous n'avions que le paillage pour préserver nos plantations.

Bien sûr, comme dans tous les jardins, certaines plantes n'ont pas survécu à l'intense sécheresse, notamment les arbustes tout juste enracinés et les jeunes hortensias.

Par contre, heureuses surprises ! Toutes les plantes aromatiques ont tenu leurs promesses par des senteurs intenses et des feuillages prêts pour les meilleures tisanes. Les fleurs sont restées timides sous la chaleur, mais elles ont révélé leur beauté dès le début de l'automne et nous enchantent encore fin octobre. Et sans arrosage, le petit potager des enfants a produit pommes de terre, tomates, et courgettes en nombre.

Dans cet environnement, les bénévoles de l'Herbier se sont relayés au cœur de l'été pour proposer aux enfants du Centre de Loisirs des ateliers nature très appréciés à tout âge : découvertes des plantes, jeux de Kim, parcours sensoriel, lectures...

27 novembre : plantation d'une tige greffée sur une branche prise d'un pommier original de l'île-aux-Moines dans le verger de Penhap, géré par l'association Bourrus.



Visites insulaires.

© BLG



© BLG

Lors du festival *Les Insulaires*, une balade « Jardins et nature » est passée par l'Herbier : ce fut l'occasion d'un bel échange avec nos amis iliens : partage de pratiques, petits ateliers de fabrication, dégustations.

Le programme d'automne s'est organisé avec un atelier « Herbes et bien-être » sur les plantes du sommeil, une fête des plantes en novembre et un chantier nature pour défricher une nouvelle zone du terrain.

Contact

Odile Thiérart : 06 20 37 22 51
lherbierdekerscot@gmail.com
Site : www.lherbierdekerscot.fr
Instagram : lherbierdekerscot

Easylang

Nous avons terminé les cours en juin par une petite fête pour remercier nos professeurs d'anglais et d'espagnol, Christine et Chantal ; ainsi qu'André Lauer qui fut notre président. A cette occasion, nous avons honoré le jubilé de la Reine.

Attention les cours d'espagnol sont suspendus pour cette année, les cours d'anglais se poursuivent. Ils ont repris le 11 octobre, journée portes ouvertes, et nous avons accueilli Julia.

Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre le mardi de 18 h 30 à 20 heures au Rinville et partager dans



une ambiance bienveillante et chaleureuse les aventures des colocataires d'Anne (vidéo et cours) et nos débats animés !

Contact

Patrice Tattevin, président
06 87 58 21 76
Christine Potts, professeure d'anglais
06 80 53 62 00

Remue-méninges

Pas moi, pas déjà !

La question la plus fréquente est : « L'Atelier mémoire, c'est à partir de quel âge ? ». À moins que ce ne soit une affirmation « Je n'en ai pas encore besoin ! ». Ces deux formules reflètent la même inquiétude, le même refus : Pas moi ! Pas déjà !

Pour répondre à la question, et réfuter l'affirmation tout en même temps, disons qu'à partir de la soixantaine apprendre à travailler sa mémoire ce n'est pas se ranger dans la catégorie des « gâteaux ». Car ce qui est important c'est que les neurones restent en éveil, que les messages passent facilement de l'un à l'autre. Plus il y aura de connexions, plus elles seront variées, meilleure sera la plasticité cérébrale. C'est cette diversité que nous travaillons à l'Atelier mémoire, au travers d'exercices ciblés et ludiques.

Prochaine session du 14 mars au 30 mai 2023

L'Atelier mémoire a repris son dynamisme d'avant Covid, et nous y accueillons de nouveaux participants à chaque session. Mais il fait sa pause hivernale !

Il reprendra le 14 mars, tous les mardis de 10 h 30 à 11 h 30 (hors vacances scolaires zone B), salle du Rinville.



Une séance d'essai est toujours possible, faites le pas !

Apprendre, on peut le faire seul.
En groupe c'est plus facile, plus stimulant,
et parfois cela peut permettre
de rompre un isolement.

Contact

Christine Dufourmantelle, présidente
Marie-Liesse Luneau, psychologue
06 82 42 23 41

Anciens Combattants Îlois

À l'occasion du 11 novembre, nous nous sommes rassemblés au pied de notre monument aux morts. En 2022, c'est le 104^e anniversaire de la fin de la « DER des DER » et le 60^e anniversaire de la fin officielle de la guerre d'Algérie. Nous avons également observé une minute de silence pour nos deux soldats français morts - pour la France - au Mali cette année. Un pot a ensuite rassemblé la population au Pod Bronnec, au cours duquel René Jaumain, qui a assuré la présidence

des anciens combattants îlois pendant 13 années, s'est vu remettre, sur la place du Ru Vraz, la médaille du mérite de l'Union Nationale des Combattants, échelon bronze.

Contact

Olivier Cario, président
06 79 82 43 74
cario.olivier@hotmail.com

Île-aux-Moines Développement Maîtrisé

Depuis notre création en mars dernier nous avons rencontré des élus, (locaux/ régionaux) qui nous ont détaillé les expériences réussies dans la mise en place de solutions alternatives pour développer une offre de logements destinés aux résidents locaux, sans recourir aux promoteurs immobiliers. Ces possibilités sont nombreuses !

Nous sommes intervenus auprès du commissaire-enquêteur chargé de l'enquête publique de cet automne sur les modifications du PLU et lui avons notifié nos remarques.

Nous avons rencontré Monsieur



le maire à plusieurs reprises et nous lui avons proposé d'étudier le classement de l'Île-aux-Moines en « Site Patrimonial Remarquable ». C'est un projet que nous soutenons avec conviction. Ce dispositif réglementaire, identifiant les enjeux patrimoniaux d'un territoire, permet de le sauvegarder et de le mettre en valeur. Par exemple, les villes de Pontivy, Josselin, Rochefort en Terre, Peillac, Auray, Belz, en tout 14 communes dans le Morbihan, ont obtenu ce classement pour préserver la qualité de leur site. Le rôle des Architectes des Bâtiments de France (ABF), si ce

cadre s'instaure, devient alors prépondérant et leurs avis, intégrant des critères de qualité paysagère et/ou de sauvegarde du patrimoine, s'imposent même s'ils contreviennent aux règles du PLU.

La démarche de classement d'un territoire en Site Patrimonial Remarquable est à l'initiative de sa municipalité!
Pour l'Île-aux-Moines, ce serait un véritable projet qui

pourrait mieux préserver et valoriser son patrimoine, aujourd'hui menacé par une très forte pression immobilière.
Soutenez nous en adhérant à notre association.

Contact
Sylvaine Guichard, secrétaire
06 83 06 42 34
sygui2017@gmail.com

Association de Brouël

Comme l'an passé, l'Association Brouël a convié les habitants de la pointe de Brouël à venir partager un après-midi utile et convivial.

Nous nous sommes retrouvés le 17 août à une cinquantaine face aux îles de Brouël.

Fidèle à ses valeurs, l'association souhaite permettre la rencontre entre tous les habitants de Brouël, qu'ils soient présents à l'année, pendant les congés ou plus.

L'après-midi a débuté par deux ateliers : l'un pour les adultes avec une opération de ramassage des déchets sur les plages de la pointe, l'autre pour les enfants avec la réalisation de mangeoires pour les oiseaux dans le prolongement de notre démarche de 2021 qui avait été la fabrication d'un nichoir.

Notre journée s'est poursuivie par un concert préparé par des membres musiciens de l'association, durant lequel Marie-Louise Breurec, figure de Brouël, nous a fait profiter de ses meilleurs morceaux à l'harmonica.

Nous avons ensuite dégusté un apéritif et un barbecue qui ont permis à tous d'échanger entre autres sur les thèmes que nous avons retenus pour 2022, suite à notre assemblée générale du matin.

Notre association se félicite de l'implication de ses membres pour



Concert du 17 août 2022.

le festival Les Insulaires à travers les 80 places d'hébergement proposées aux festivaliers et l'implication de beaucoup d'entre eux dans des actions de bénévolat lors de ces trois journées.

Nous poursuivrons cette année la valorisation du cadre naturel de Brouël à travers une vigilance pour un urbanisme adapté, pour un développement raisonnable, l'amélioration de la vie au quotidien des résidents par des propositions pour une gestion intelligente de la mobilité et de la fréquentation touristique, et souhaitons nous concerter sur ces thèmes avec d'autres acteurs ayant sur l'Île les mêmes préoccupations.

Contact
Dominique Beaufrand, président
associationbrouel@gmail.com

Le Trech 2020

Cette année, l'association Le Trech 2020 a enfin retrouvé une activité presque « normale ». L'assemblée générale a pu se tenir le 8 août 2022 dans la salle du Club des Sages. Le nettoyage de la côte a eu lieu le lendemain et a repris dans des conditions habituelles, sans masque. Une fois de plus, les participants ont pu constater l'amélioration de la propreté de la côte, même si le nettoyage reste toujours utile. Un apéritif joyeux et ensoleillé, offert par l'association, a permis à tous de se retrouver à la pointe du Trech dans une ambiance conviviale, ce que la crise sanitaire avait rendu impossible pendant deux ans.

La mise en valeur et la protection du site de la pointe du Trech ainsi que le bien-être de ses résidents sont au centre des préoccupations de notre association. Nombreux sont les thèmes abordés, les actions à mener. L'association Le Trech 2020 a besoin de tous les habitants de la pointe du Trech pour être plus efficace, davantage à l'écoute de tous et pour proposer d'autres idées utiles à l'environnement ou à la communauté. Pensez à adhérer nombreux!
PS: l'été prochain, l'association changera de nom au cours d'une Assemblée



Dessin de Patrice Léger.

Générale Extraordinaire.
Nous remercions Patrice Léger qui a participé au nettoyage de la côte et en a saisi quelques moments dans ses carnets.

Contact
letrech2020@gmail.com

Conquête de l'ouest îlois

Porte d'entrée de l'Île, la pointe ouest est aujourd'hui un site vital où fourmille l'activité humaine. Il n'en a pas toujours été ainsi et le paysage tel que nous le connaissons est le fruit de transformations entamées il y a près de deux siècles. Retour sur les aménagements des premières décennies, quand les cartes postales n'existaient pas encore.

Le document le plus ancien témoignant de ce qu'était ce bras de l'Île jadis est sans nul doute le précieux cadastre de 1809 (fig. 1). Il y apparaît que la pointe était alors dépourvue de toute construction. Les terres sont occupées par des landes, des pâtures et des champs de cultures. Pas de pins à l'horizon, il faudra pour cela attendre la deuxième moitié du siècle. Pas de traces non plus de cales sur le plan. On peut toutefois imaginer que, l'anse du Lériot servant déjà d'abri aux bateaux, les ouvrages actuels existaient déjà sous des formes plus rudimentaires, construits par les habitants pour leurs besoins (la cale du petit pont apparaît d'ailleurs en 1820 sur la carte de Beautemps Beaupré du golfe du Morbihan).

Le passage s'effectuait quant à lui entre la pointe du Trec'h et la pointe d'Arradon pour quelques temps encore. Bien que plus long par la mer que le passage de Port-Blanc, il permettait toutefois de rejoindre ensuite Vannes plus rapidement par la terre.

À l'issue du premier empire, l'Île entre dans une nouvelle ère. Avec la fin des guerres napoléoniennes et le retour des soldats et des prisonniers, la population îloise va fortement s'accroître, passant ainsi de 1073 habitants en 1806 à 1702 en 1841*.

Le retour de la paix s'accompagne aussi d'un essor économique. Le cabotage, libéré de la menace des navires anglais, connaît alors une renaissance qui influera sur le développement du bras ouest de l'Île.

Les chantiers de Toulindac

Les documents anciens dont on dispose témoignent qu'à partir des années 1820, un ensemble de constructions se sont établies entre l'anse du Lériot et la pointe de Toulindac, le plus souvent à l'initiative de personnes étrangères à la commune. Ainsi, vers 1828, un chantier naval est autorisé à s'installer par la préfecture « sur le terrain qui découvrait à basse mer de chaque côté de la



Fig. 1 : extrait du cadastre de 1809. En bleu les landes et pâtures, en marron les cultures.

petite jetée à la chaussée dite le grand pont sur environ 80 m de longueur ». Julien le Meillour, constructeur naval originaire de Lorient, et son gendre Antoine Guéry (qui prendra sa succession par la suite), mettent en place remblai, quai et bâtiments nécessaires à leur activité. En parallèle, une maison d'habitation est construite au-dessus du port sur les terres qui appartenaient jusqu'alors à la famille de Noël Luco, également gendre de Le Meillour. Cette maison est toujours visible aujourd'hui, accolée au San Francisco.

Dans la foulée de cette installation, un maître voilier, Bénoni Praud, (qui donnera plus tard son nom à la rue du port), originaire de Nantes, s'établit quant à lui à côté de la maison Le Meillour. Enfin, 1838, Paul Le Fol, de Vannes, établit un chantier de carénage à côté du chantier Le Meillour/Guéry (fig. 2). L'administration maritime encourage le développement de ces activités en ces lieux et note qu'en 1844, « l'Isle-aux-Moines a plus de 60 bâtiments et que la baie de Toulindac est le seul mouillage de ces navires ».

Il semble toutefois que la construction navale sur l'Île s'arrête vers la fin des années 1840 et plus aucun constructeur de bateau

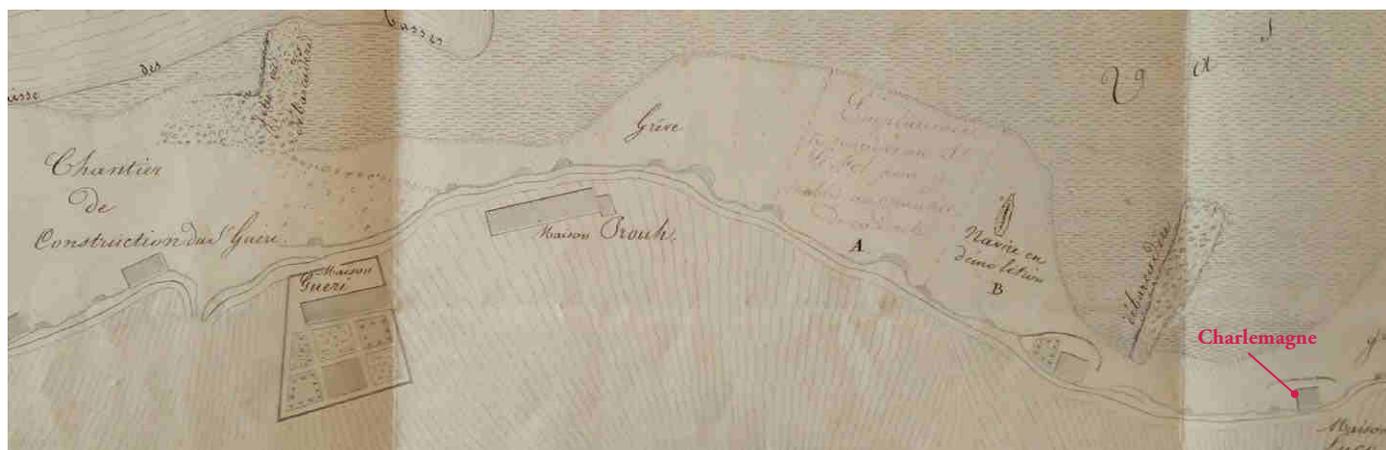


Fig. 2 : plan du port en 1838.

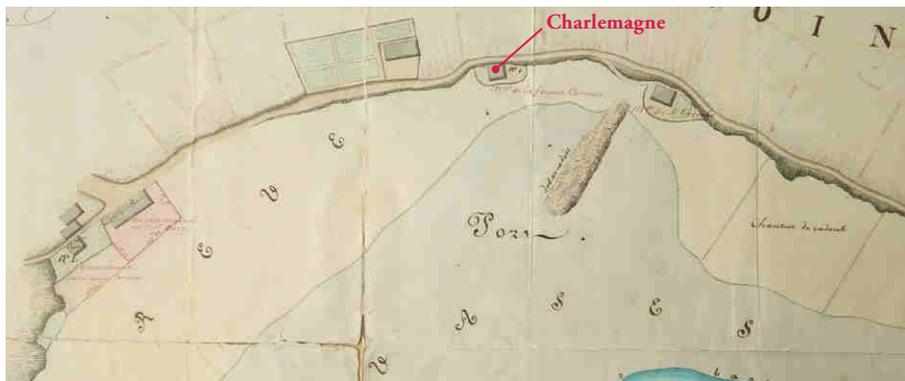


Fig. 3 : extrait du plan des Ponts et Chaussées, anse du Lériot, 1846. Les maisons construites sur la côte sont au sud du chemin.

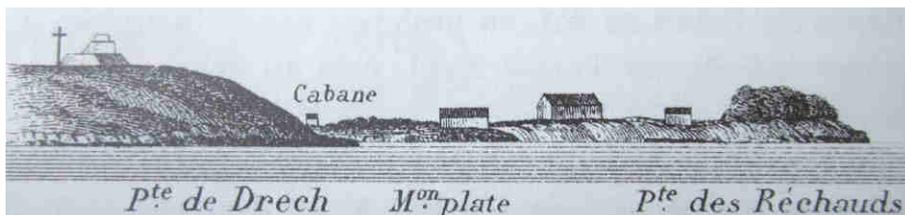


Fig. 4 : Toulindac vu depuis la pointe du Trec'h en 1869. À noter l'apparition du bois d'Amour et le calvaire à côté de son socle. Extrait du pilote des côtes entre Penmarch et la Loire.

n'est recensé en 1851. Un différend éclata en 1844 entre les deux chantiers sur l'utilisation du domaine maritime et a peut-être eu raison de cette industrie.

Des maisons sur la côte

Parallèlement à ces chantiers, d'autres constructions se développent dans l'anse du Lériot, parfois dans l'illégalité. Ainsi, en 1846, le conducteur des ponts et chaussées Wolsky relève, dans un procès-verbal de grande voirie, la construction sur l'Île de 6 maisons sur le domaine maritime. Dans l'anse du Lériot, 4 maisons sont ainsi concernées (fig. 3). Elles ont été édifiées à partir de 1826 sur des lais de mer (terrains que les marées hautes n'atteignent plus). On trouve ainsi un forgeron établi en bas de la rue neuve ou bien encore une aubergiste dans le bâtiment qui est aujourd'hui la cuisine du Charlemagne. D'autres habitations de l'Île sont également concernées par la procédure comme la petite maison blanche au sud de la grande plage et celle du vicaire de l'époque, l'abbé Guillemet, construite à Locmiquel. Les personnes incriminées s'en tireront alors à bon compte moyennant un loyer à verser à l'administration. Le développement des maisons dans ce secteur est peut-être aussi à l'origine de la construction de la fontaine du Lériot en 1829. Elle servira également à l'approvisionnement des bateaux en eau douce.

Enfin, pour contrôler les activités maritimes, un corps de gardes de douanes (mentionné comme « cabane » sur fig. 4) est installé sur la butte en face du petit pont.

Des routes et des cales

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle le cabotage va décliner, concurrencé par la croissance du transport routier et l'arrivée du chemin de fer. Les marins de l'Île s'adapteront et s'embarqueront progressivement pour la pêche thonière ou la navigation au long cours. Le développement du port va se poursuivre notamment par l'aménagement d'un nouveau chemin vicinal. Jusqu'à

lors, le chemin desservant Toulindac passait par le haut de la côte (il en existe d'ailleurs toujours une portion à l'arrière du Charlemagne). À partir des années 1860, une voie va être aménagée sur le domaine maritime depuis le bas de la rue Neuve, longeant le pied de falaise et passant devant les maisons construites alors sur la côte (fig. 5). Cet ouvrage va se poursuivre par tronçons jusqu'à la fin des années 1880 pour atteindre et desservir la cale de Toulindac. Celle-ci avait fait l'objet en 1881 de gros travaux permettant de transformer la petite jetée de pierres sèches en cale maçonnée, doublée en longueur afin d'être accessible à marée basse. Parallèlement à cela fût également construite la première cale maçonnée de Port-Blanc. La construction de ces deux ouvrages, à la demande des habitants de Baden et de l'Île-aux-Moines, va permettre de développer les échanges.

Toulindac va alors commencer à concurrencer le Trec'h, au moins pour le transport des marchandises.

Les premiers vapeurs arriveront à la fin du siècle, facilitant grandement les déplacements des Îlois ainsi que l'arrivée des touristes. Les premières constructions balnéaires commencent à pousser, notamment sur la grande plage. Cette partie de l'histoire du site fût alors richement illustrée par les premiers photographes qui débarquèrent sur l'Île.

Suite à l'amélioration des routes et aux nouveaux modes de transports terrestres, le passage par Port-Blanc l'emporta sur celui du Trec'h au début du XX^e siècle. Ce transfert marqua ainsi la prépondérance du bras de Toulindac, qui n'eût de cesse d'évoluer jusqu'à nos jours.

*Julien Leperlier,
garde du littoral*

* au dernier recensement qui date de 2022, la population de l'Île-aux-Moines est estimée à 620 habitants.

Sources : archives départementales du Morbihan

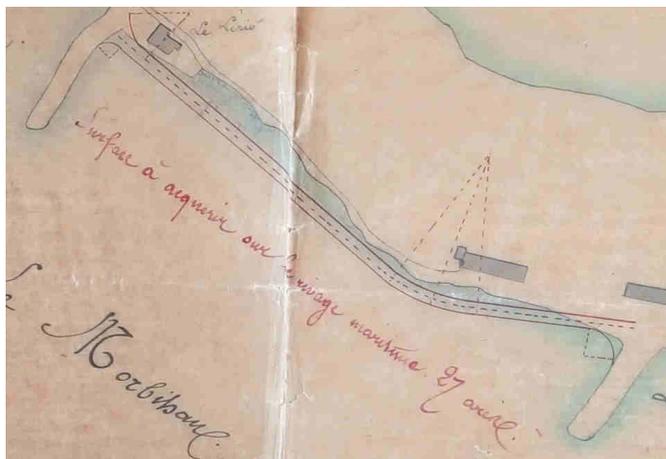


Fig. 5 : extrait du plan d'aménagement du tronçon entre le petit pont et le grand pont, 1873.

Les gourmandises de Nono

Farz oaled d'Ouessant

Parmi les spécialités culinaires bretonnes, le far dans les mottes de l'île d'Ouessant apparaît comme une des plus originales tant par son mode de cuisson que par sa recette.

Mélanger à la main la farine d'orge avec les pommes de terre râpées, les lardons, les raisins secs et le sel.

Ajouter le lait tiède, mélanger le à la préparation à l'aide d'une spatule et transférer la dans un moule bien beurré.

Parsemer le dessus du far de quelques noisettes de beurre et enfourner pour une heure environ à 180 degrés, jusqu'à ce que le farz soit cuit et doré.

Ingrédients :

- 400 g de pommes de terre, râpées finement
- 500 g de farine d'orge
- 1/2 litre de lait entier
- 100 g de lard fumé, finement coupé en lardons
- 200 g de raisins secs (ou moitié raisins, moitié pruneaux)
- 50 -100 g de beurre
- 1 cuillerée à café de sel



Démouler et servir chaud avec une salade !

Vu la rareté des arbres sur Ouessant, on cuisait le *farz oaled* dans l'âtre, alimenté par de la tourbe. Ces "mottes", comme on dit sur l'île, servent aussi à cuire le mouton... Du ragoût dans les mottes !

ERRATUM : une coquille s'est glissée dans notre dernière Gazette... Il manquait 2 œufs dans la recette de la tarte aux poires de Loïc Le Pluard.

VIE DE L'ÎLE

Observations naturalistes

L'orchis Bouc (*Himantoglossum hircinum*)

Découverte fortuitement dans une prairie de l'anse du Vran, cette grande orchidée (jusqu'à 1m de haut) ne passe pas inaperçue avec ses longues lanières. Celles-ci sont en fait ce que l'on nomme des labelles, sortent de



Site Telabotanica.

pétales inférieurs propres à cette famille et toujours un peu exubérants. Elle tire son nom vernaculaire de l'odeur que dégagerait ses fleurs à un certain stade. Cette plante est apparue dans les années 50 dans le Morbihan et s'est répandu sur le littoral, particulièrement dans les dunes. La station présente sur l'île est de petite taille (2 individus en fleurs) mais est intéressante à noter car l'île n'est pas le biotope de prédilection de cette espèce.

La coronelle lisse (*Coronella austriaca*)

Pendant longtemps, on a pu affirmer qu'il n'y avait pas de serpent sur l'Île-aux-Moines. Les témoignages rapportés ne pouvaient concerner que des orvets voire des anguilles. Il est désormais établi que nous devons compter sur la présence d'une nouvelle espèce animale sur l'île. En effet, les témoignages récurrents, une photo et surtout la découverte d'une mue ne laisse plus de place au doute. Les serpents sont bien présents sur l'île, en l'occurrence la coronelle lisse, petite



Site serpentsdefrance.fr

couleuvre des milieux secs, totalement inoffensive. S'agit-il d'un individu isolé arrivé via le fret ou en traversant à la nage ? Y a-t-il sur l'île une petite population bien établie ? Difficile de le dire pour l'instant. Seules de futures observations pourront nous permettre d'y voir plus clair.

En attendant ces éléments, merci à la famille Imbert du Rudel d'avoir partagé sa découverte.

*Julien Leperlier,
garde du littoral*



Mue retrouvée au Rudel.

UNESCO

Dernière ligne droite pour la candidature UNESCO des « Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan »



L'association Paysages de Mégalithes travaille depuis 2012 à la candidature des Mégalithes de Carnac et des Rives du Morbihan au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce projet de territoire rassemble les collectivités (mairies, intercommunalités, département, région, services de l'État), les établissements publics d'État concernés (Centre des Monuments Nationaux et Conservatoire du littoral) et les associations intéressées par le patrimoine et le tourisme.

Le périmètre du « Bien » s'étend sur un territoire de plus de 1 055 km², traverse 27 communes et compte plus de 540 monuments. Quatre aires, caractérisées par des densités et diversités de structures mégalithiques, fonctionnent comme des « fenêtres » sur le phénomène néolithique du mégalithisme. Ces aires ne peuvent se comprendre sans leurs interactions avec le paysage, dans

toutes ses composantes, et tout particulièrement avec les rives, rias, rivières, marais ou paysages maritimes qui sont une spécificité, unique au monde, de notre dossier.

Suite à la validation de ce périmètre en 2021, l'association Paysages de mégalithes travaille aujourd'hui avec l'ensemble des partenaires et acteurs locaux à l'élaboration du plan de gestion. Opérationnel et transversal, il représente l'ambition commune que le territoire se donne pour préserver, protéger, transmettre et valoriser ce paysage et ces monuments exceptionnels.

Un point d'étape décisif a été franchi le 18 octobre dernier lors de l'audition intermédiaire devant les ministères de la culture et de la transition écologique, au sujet du plan de gestion, de la gouvernance du projet et de la préservation du territoire.

Le calendrier de la candidature a également été confirmé, le dossier entre aujourd'hui dans sa dernière ligne droite avec une présentation officielle devant les Ministères, prévue pour la fin de l'année 2023. Le processus international d'évaluation des dossiers se mettra ensuite en place pour une durée de dix-huit mois. Aujourd'hui, le mot d'ordre est donc à la visibilité et la mobilisation opérationnelle du plus grand nombre pour accompagner cette première candidature bretonne sur la Liste du Patrimoine mondial!

Jean-Yves Le Drian, ancien maire de Lorient, Président de Région, député, 10 ans aux plus hautes fonctions ministérielles est devenu Président d'Honneur de l'Association le 18 novembre dernier.

Association Paysages de mégalithes de Carnac et du Sud Morbihan
74, rue des Korrigans - 56340 Carnac
02 97 29 84 39

Quand l'Île-aux-Moines fait son cinéma...

Fin septembre et début octobre, emmenée par le producteur¹ de cinéma, Jean-Yves Asselin, l'équipe du tournage de *Sous le vent des Marquises n'est pas passée inaperçue sur l'Île*. Entre l'équipe du film et les îlois, le courant est passé et J.-Y. Asselin, qui a une résidence secondaire sur l'Île, a raconté à *La Gazette* comment il avait vécu cette aventure dont vous pourrez voir le résultat sur les écrans l'an prochain. *Sous le vent des Marquises* est un film signé Pierre Godeau avec un beau casting d'acteurs professionnels auxquels se sont joints des rôles secondaires et des figurants recrutés sur place.

L'histoire

Quand Alain (François Damiens) doit jouer Jacques Brel, son destin se mélange à celui de l'artiste. Cette rencontre va le rapprocher de sa fille (Salomé Dewaels) et bouleverser sa vie.

De Porquerolles à l'Île-aux-Moines

« Initialement, l'histoire devait se dérouler à Porquerolles, explique le producteur, mais au fil des versions, l'intérêt pour l'Atlantique a paru évident, car plus authentique pour l'histoire. Des repérages ont donc été entamés sur plusieurs petites îles bretonnes: Houat, Hoëdic, Groix... ». Jean-Yves Asselin a proposé « un peu sournoisement » avoue-t-il, l'Île-aux-Moines qu'il affectionne tout particulièrement pour y séjourner régu-

lièrement. Les premiers repérages en mars 2022 ont conquis Pierre Godeau et c'est l'Île-aux-Moines qui a remporté la palme (au moins pour le tournage).

Un accueil chaleureux !

L'accueil aussi bien de la Mairie que de la Compagnie Izenah Croisières, les propriétaires des lieux de tournage pressentis comme: le chantier ostréicole Martin, le Pod Bronnek, la pharmacie ou encore certaines maisons ainsi que l'ensemble de la population, n'a fait qu'encourager l'équipe du film à choisir le Golfe du Morbihan. « Nous y avons trouvé aussi de belles solutions d'hébergement pour l'équipe » assure Jean-Yves Asselin: « L'hôtel-restaurant le San Francisco, la résidence La Voile d'Or l Pierre et Vacances et la maison d'hôtes Kerisa ».



De gauche à droite : Marine Delcourt (première assistante opérateur « îloise »), Denis Lenoir (chef opérateur), Pierre Godeau (réalisateur).

Un peu de logistique...

Réaliser un tournage c'est déplacer beaucoup de monde et de matériel et ce n'est pas toujours simple sur une île.

Pour la circulation des camions du tournage par exemple, l'équipe a repéré les trajets du camion benne à ordures qui est sans doute le plus volumineux à circuler sur l'Île. Là où le camion benne passait, l'équipe à elle aussi fait passer ses camions.

Une cantine du Périgord s'est occupée du catering. Il fallait réussir à faire manger toute l'équipe chaque jour à l'heure voulue directement sur les lieux de tournage.

Priorité au festival Les Insulaires

Il y avait une autre difficulté à contourner. Le tournage devait impérativement démarrer le 23 septembre... en plein pendant le festival Les Insulaires. Impossible. Il a donc fallu débiter les prises de vue d'abord sur le continent à Larmor Baden (l'embarcadère) et au Logeo (le débarcadère) avant de se poser sur l'Île.

Au casting

Salomé Dewaels interprète le premier rôle féminin et François Damiens le premier rôle masculin. Parmi les rôles secondaires qui ont joué sur l'Île-aux-Moines, il y a Roman Kolinka, Anne Coesens, Franck Trillot, Catherine Jeglot, Gilbert Baron,

Marie Rochand et Louison Lelarge, plus tous les figurants dont bon nombre d'ilois. « *Merci aux iloïis pour leur gentillesse et pour la patience dont ils ont fait preuve* ».

Et de l'Île-aux-Moines à la Corse

A l'issue des prises de vue à l'Île-aux-Moines, mi octobre, les équipes ont pris le chemin de Ploërmel, Amiens, puis Bruxelles. Et c'est sur un bateau au large de l'Île de beauté que le tournage s'est achevé le 15 novembre dernier, par des séquences censées se dérouler... aux Canaries. Puisqu'on vous dit que c'est du cinéma!

Passeurs de films

Pour conclure, Jean-Yves Asselin nous a confié être très heureux d'avoir pu réaliser ce beau projet en partie sur l'Île-aux-Moines: « *Ce joyau au cœur du golfe du Morbihan sait accueillir les équipes de tournage et de par son festival estival Passeurs de film, offrir à un public nombreux, des avant premières pour voir des films sur grand écran. Vive l'Île-aux-Moines, vive le cinéma, merci encore à toutes et tous pour votre aimable et amicale participation.* »

Propos recueillis par Alizée Burban.

1) La société de production de ce film est La Pan Cinéma

Bienvenue

Au Cachalot

Cave à vin et épicerie fine

Mi-août, s'est ouverte sur le port à La Petite Brise, une cave à vin-épicerie fine nommée Au Cachalot. Idéal pour les apéritifs, pique-niques et instants de convivialité nous vous proposons du vin nature, des terrines, pâtés, saucissons, rillettes, soupes de



poissons, gâteaux secs... de producteurs artisanaux. En saison, nous proposons également des clubs sandwiches et des salades faites maison, ainsi que des glaces à l'italienne fabriquées à partir de laits locaux et de conservateurs à base d'algues.

Ouvert en saison de 11 h à 20 h.

Camille et Mathilde Vermynck
Tél. 02 97 26 31 52 - Instagram : aucachalot

Carnet

Naissances

Jade, fille d'Olga de Castellanos Joaquin et Pierre Normandin, née le 2 octobre 2022

Élise, fille de Tangi et Aude Le Bérigot Humblot, née le 22 novembre 2022

Mariages

Caroline Nouvellon et Geoffroy Hoingnet, le 8 juin 2022

Louise Florand et Paul Jacquet, le 1^{er} juillet 2022

Marie-Stéphanie Dorat et Guillaume Furic, le 3 septembre 2022

Lucile Bertin et Erwan Burguin, le 10 septembre 2022

Agathe Destang et Briec Cleirec, le 12 novembre 2022

Décès

Nicole Rio, née Willemin, décédée le 9 avril 2022 à Vannes

Nicole Auvray, née Guy, décédée le 4 juillet 2022

à l'Île-aux-Moines

Mireille Le Vu, née Le Bérigot, décédée le 6 juillet 2022

à l'Île-aux-Moines

Jeannine Oliéro, née Le Mentec, décédée le 9 juillet 2022 à Vannes

Théodorite Dréno, née Guy, décédée le 13 juillet 2022 à Vannes

Christiane Guerbadot, décédée le 1^{er} août 2022 à Vannes

Édith Guégan, décédée le 5 août 2022 à Vannes

Guillaume Gaultier de la Ferrière, décédé le 8 août 2022 à Paris

Bertrand Chabbert, décédé le 17 août 2022 à Vannes

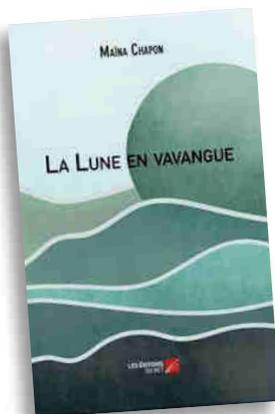
Denise Créquer, née Fouchet, décédée le 31 août 2022 à Laval

Gilberte Le Dugue, née Le Drevo, décédée le 3 décembre 2022 à l'Île-aux-Moines

Marthe Guillot, née Brouck, décédée le 5 décembre à l'Île-aux-Moines

Lectures insulaires

La Lune en vavangue



De Maïna Chapon
Publié le 24 octobre 2022
par Les Éditions du Net

Résumé de l'ouvrage

C'est l'histoire d'une guérison psychique. Une jeune femme lors d'une séance de thérapie analytique, est confrontée au fantôme de l'enfant qu'elle était.

Le fantôme prend possession de la jeune femme qui replonge alors dans ses souvenirs afin de comprendre

ce qui est arrivé à l'enfant et ce qui a généré cette dissociation. Telle Alice aux Pays des Merveilles, l'héroïne suit l'enfant fantôme/lapin qui la précède dans ses cauchemars d'antan. La quête intérieure se poursuivra jusqu'à la libération symbolisée par l'exorcisme de la colère et de la culpabilité qui hantaient l'enfant, et par extension, l'héroïne.

La sirène des Mascareignes



De Maïna Chapon
Publié le 30 mars 2022
par Hugo Stern Editions

Résumé de l'ouvrage

Divers voyages et expériences artistiques ont régulièrement questionné l'identité et l'histoire de l'héroïne : Inde et Bharata Natyam, Californie, Polynésie Française, île Maurice et île de la Réunion, Grèce et Egypte.

Mais c'est seulement depuis

qu'elle s'est installée en Bretagne, près de la mer, que ce paysage « familial » lui a permis de se rappeler la Réunion, ses souvenirs d'enfance, et de réinvoker sa culture, voire ses racines créoles, jusqu'ici endormies. Ces souvenirs refroidis comme la lave d'un volcan, sont revenus récemment à la surface et ont permis ces écrits cathartiques en forme de nouvelles : mélange de souvenirs, réminiscences, rêves et cauchemars.

Où les trouver sur l'île ?

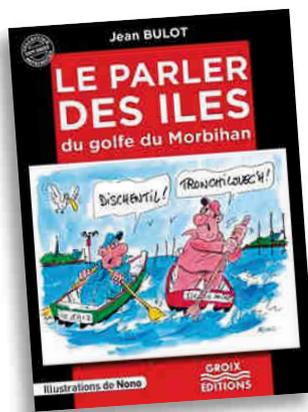
Au Relais des Mousquetaires et à la boutique l'Escale.

Fiche auteur

Je suis Morbihannaise depuis 5 ans et habitante de l'Île-aux-Moines depuis peu. Je suis une insulaire depuis ma tendre



Le parler des îles du golfe du Morbihan



De Jean Bulot, illustré par Nono
Publié le 20 octobre 2022,
par Groix Editions

Résumé de l'ouvrage

Me faire traiter de « dischentil » en pleine rue par une parisienne installée sur notre île depuis à peine dix ans !!! Moi qui suis « né natif » avec en prime le fameux « nombril à Sophie », avouez qu'il y a de quoi se fâcher tout rouge! Une telle

insulte méritait une mise au point. Grâce donc à ce petit livre sur le parler de nos îles si riches en expressions pittoresques, désormais, non seulement les générations futures auront la possibilité de sauvegarder ce patrimoine jusqu'alors transmis par tradition orale, mais encore, les futurs îliens, parisiens ou pas, sont invités à le consulter pour ainsi éviter un tel incident diplomatique! Non mais!



Fiche auteur

Né à l'île d'Arz en 1939, Jean Bulot est marin et écrivain. Fils d'un commandant, son parcours maritime l'a entraîné des côtes de sa Bretagne natale à celles de l'Afrique et

de l'Amérique. Après de nombreuses années passées à naviguer comme lieutenant au long cours et officier de marine marchande, il choisit de consacrer son savoir-faire au sauvetage de ses pairs en grande difficulté. Au commandement tour à tour des remorqueurs de haute mer *Abeille Languedoc* et *Abeille Flandre* (de 1979 à 1994), il apporte son aide aux grands pétroliers comme aux navigateurs solitaires. Il s'est ainsi porté au secours de plusieurs pétroliers et de son célèbre ami, Olivier de Kersauson.

Où le trouver sur l'île ?

À la boutique l'Escale.

enfance car j'ai grandi à l'Île de la Réunion. À l'âge adulte je suis rentrée en Métropole pour entamer une carrière administrative. Un travail analytique m'a permis il y a 2 ans de recommencer à écrire.

Dorlotons nos oiseaux en hiver



Au cours de l'atelier « Atlas de la biodiversité communale » le 30 novembre, Manon Tripogney de la ligue de protection des oiseaux, nous a transmis des consignes essentielles. En particulier, nous devons protéger les

mésanges, les nourrir et leur construire des nichoirs. Les mésanges ont un appétit insatiable pour les chenilles processionnaires du pin.



En résumé, les nichoirs à mésanges constituent une alternative évidente aux pesticides déversés sur les espaces verts et les vergers.

Fabrication de nichoir en bois non traité : à enduire d'huile de lin et à recouvrir d'une ardoise pour le toit.

Fabrication de boule de graisse : enduire de margarine, une petite pomme de pin, puis la rouler dans un mélange de graines tournesol, quinoa...

Accrocher nichoir et boule de graisse à 2,50 mètres du sol, au sud, loin des accès de prédateurs comme les chats.

Brigitte

RUBRIQUE DES LECTEURS

Vous avez une question, une remarque, une proposition ? N'hésitez pas à vous rendre en mairie pour noter vos suggestions et remarques. Les élus de la commune essaieront de vous répondre au mieux.

Si vous souhaitez avoir plus d'amples informations, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet ou à écrire à la mairie.

Merci aux pompiers

Je tiens à remercier particulièrement les pompiers pour leur dévouement et leur gentillesse. Merci infiniment.

Fleurissement

Bravo Hélène pour l'embellissement de notre île déjà si belle ! Merci de nous faire redécouvrir la fontaine du Prado.

Merci pour ce retour qui fait une fois de plus très plaisir. Les travaux et les plantations faites à l'automne prennent leur place et commencent à fleurir. Au plaisir des yeux.

Hélène

Déplacements enfants activités extra-scolaires

Serait-il possible que les enfants de l'île bénéficient d'une carte de bateau illimitée ? Ce serait un gage de liberté et d'autonomie pour eux, notamment dans le cadre de leurs activités extra-scolaires.

Le Conseil départemental du Morbihan rembourse le passage des enfants en lien avec le transport scolaire uniquement.

Borne réparation vélo

Serait-il possible d'installer une borne de réparation vélo ? Cela serait pratique sur notre île.

On se renseigne sur la possibilité de le faire, l'idée a déjà été évoquée en mairie.

Centre de loisirs

Pour quelle raison le centre de loisirs n'est-il pas ouvert pendant les vacances de printemps pour les zones A et C ?

Cette année, il ne nous était pas possible d'ouvrir le centre de loisirs en dehors de la période extrascolaire du Morbihan. Il s'agit de réunir les conditions d'équilibre de l'accueil entre le nombre d'enfants et le nombre d'encadrants nécessaires.

Réparation toilettes

Une réparation des sanitaires au bourg est-elle envisagée ? La fermeture des toilettes des femmes cet été a entraîné de la colère de la part des riverains et des touristes.

Les toilettes place du Marché ont été remises aux normes. Excusez-nous pour la gêne occasionnée.

Stationnement des véhicules sur l'île-aux-Moines

Serait-il possible que les personnes utilisant un moyen de déplacement (vélo, scooter, voiture) les garent dans leurs propriétés où sur les places réservées. Ce petit effort serait apprécié ! Merci.

Le code de la route ne prévoit pas de sanction pour pollution visuelle, seule la dangerosité et le stationnement illicite peuvent être verbalisés par notre policière municipale. Comme dit l'expression : chacun chez soi et les moutons seront bien gardés.

Des histoires de poubelles

Est-il envisagé la réalisation de bacs de composts pour les légumes et autres petits produits. Un bac de tri pour les

coquilles de fruits de mer (réutilisables en voirie par le concassage) ?

Une partie des déchets alimentaires peut-être évitée grâce à la lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation via le compostage. Pour rappel, le traitement des déchets est à la charge de GMVA (Golfe du Morbihan - Vannes agglomération). À partir du 1^{er} janvier, tous les emballages seront pris dans les bacs jaunes.

Nombreuses incivilités concernant les poubelles. Dépôts des sacs au sol lorsque les poubelles sont pleines, les bouteilles plastiques volent avec le vent.

Poser son sac dans un conteneur plein à craquer, ou laisser son aspirateur usagé devant les portes de la déchetterie, on y a tous pensé, au moins une fois, une fraction de seconde. Mais on ne le fait pas, par respect pour les agents communaux, les voisins, les passants.

Sacs déjection canine

Pourquoi n'y a-t-il plus de sacs pour ramasser les déchets de nos animaux ?

Dans un souci écologique et financier, les sacs à crottes ont été enlevés. Nous vous conseillons de vous munir de vos propres sacs. Soyez pas chien, ramassez les crottes du vôtre !

Rats

Problème d'apparition de rats par plaque d'égout lotissement Tal Er Velin.

La commune a un contrat de dératisation à l'année avec une entreprise spécialisée. Des boîtes ont été installées aux abords des poubelles et sont vérifiées plusieurs fois par an. Nous avons vérifié que tout est bien aux normes à Tal Er Velin.

Festivités de l'été

Qu'est-il prévu pour les festivités de l'été 2023 ?

La mairie et les associations se sont rencontrées pour parler des

événements de l'été prochain. Les associations fonctionnent grâce au bénévolat, n'hésitez pas à vous rapprocher d'elles pour proposer une aide ponctuelle ou plus soutenue en fonction de vos envies et disponibilités.

Le calendrier des festivités est en ligne sur le site de la mairie : <https://www.mairie-ileauxmoines.fr/culture-sport-association/agenda/>!

Quotas ou jauge

Jeudi 11 juillet à le Port Blanc, la file d'attente du bateau s'étendait du bas de la cale jusqu'à l'arrêt de bus. Le bateau n'a pas pu embarquer tout le monde.

En juillet 2012, il y a 10 ans, le maire Jean Pressard parlait déjà à la télévision de l'urgence à limiter les passagers. En juillet 2021, dans son édito, le maire Philippe Le Berrigot écrivait : « le flux constaté a sans doute atteint son paroxysme et nous devons trouver parade ».

À Groix on limite le nombre de bateaux.

À Porquerolles depuis 1 an on limite à 6 000 passages par jour (Porquerolles est 4 fois plus étendue que l'Île-aux-Moines).

À Venise, on paye entre 3 et 10 euros si on n'y dort pas.

À Amsterdam il y a une détournification de masse.

Aux Calanques de Marseille c'est 500 à 600 personnes par jour pas plus.

En Corse 3 sites sont soumis à des quotas (sauf résidents)

Un système de comptage a été mis en place fin juillet afin d'éviter les chiffres qui reposent sur des bases non fiables. Nous envisageons de pérenniser ce système. Un retour sera effectué vers la population dès que possible. Si on ne peut nier le problème, il est cependant limité dans le temps.

Nous n'avons pas pu répondre à toutes vos suggestions. Pensez à regarder votre prochaine Gazette !

Recherche logements désespérément

De jeunes couples originaires de l'Île ainsi qu'une nouvelle génération prête à perpétuer le dynamisme et forger l'avenir de l'île sont obligés de s'exiler sur le continent faute d'hébergement locatifs à l'année. Il existe pourtant un certain nombre de logements inoccupés qui pourraient faire leur bonheur.

Un appel est lancé à toutes et tous les propriétaires qui trouveraient à travers cette location annuelle, a minima, une bonne façon d'entretenir leur habitat et, très certainement, de leur donner de la rentabilité. N'hésitez pas à le faire savoir auprès de l'accueil de la mairie ou par mail mairie@maire-ileauxmoines.fr



Séance du 28 avril 2022

Présents : Philippe Le Bérigot, Marie-Paule Bellégo, Philippe Morvant, Jacques Bathiat, Olivier Cario, Gildas Poulouin, Catherine Le Roux, Maryse Cohen, Ronan Créquer, Mathilde Daniel, Edouard Brunet, Pierre Sokoloff, Christophe Tattevin.

Absents : Alizée Burban a donné pouvoir à Mathilde Daniel, Régis Talhouarne

Secrétaire de séance : Catherine Le Roux

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu du dernier conseil en date du 7 avril 2022.

Acquisition de parcelles

Suite à la délibération du 29 janvier 2021, une division de parcelles a été effectuée entraînant une nouvelle distribution des parcelles. Ce nouveau partage nécessite de délibérer à nouveau afin de pouvoir signer l'acte notarié. Cette délibération annule et remplace celle du 29/01/2021. Le maire demande donc au conseil de valider l'acquisition des parcelles suivantes d'une surface totale de 10 875 m² pour 8 374 euros TTC.

Parcelles	Lieu-dit	Surface m ²	Prix au m ²	Total	
B 64	Naudeux	260	0,77 €	200 €	
B 77	Naudeux	220	0,77 €	169 €	
B 169	Parc er Melinaire	200	0,77 €	154 €	
C 160	Ar er Vran	250	0,77 €	193 €	
C 350	Ardranth y Guillamen	220	0,77 €	169 €	
AB 203	Brouélic	1062	0,77 €	818 €	
AB 204	Brouélic	746	0,77 €	574 €	
AB 228	Brouélic	631	0,77 €	486 €	
AB 626	Brouélic	1	0,77 €	1 €	
AB 629	Brouélic	12	0,77 €	9 €	
AB 634	Brouélic	17	0,77 €	13 €	
AB 636	Brouélic	96	0,77 €	74 €	
AB 642	Brouélic	72	0,77 €	55 €	
AB 643	Brouélic	142	0,77 €	110,34 €	472 m ² = 472*0,74
AB 648	Brouélic				
AB 649	Brouélic				
AB 654	Brouélic				
B 47	Naudeux	2140	0,77 €	1 648 €	
B 48	Er Papillon	960	0,77 €	739 €	
B 49	Pastel Er Pape	2140	0,77 €	1 648 €	
B 54	Naudeux	340	0,77 €	262 €	
B 57	Naudeux	260	0,77 €	200 €	
C 116	Tal er Velin Goh	215	0,77 €	166 €	
C 149	Ar er Vran	460	0,77 €	354 €	
C 511	Gras Kerjonan	151	0,77 €	116 €	
D 187	Pratello	280	0,77 €	216 €	
sous-total mairie		10875	0,77 €	8 374 €	

La séance est levée à 18 h 30.

Séance du 30 juin 2022

Présents : Philippe Le Bérigot, Marie-Paule Bellego, Jacques Bathiat, Olivier Cario, Gildas Poulouin, Maryse Cohen, Ronan Créquer, Mathilde Daniel, Edouard Brunet, Pierre Sokoloff, Christophe Tattevin

Absents :

Philippe Morvant a donné pouvoir à Marie-Paule Bellégo, Catherine Le Roux a donné pouvoir à Maryse Cohen, Alizée Burban a donné pouvoir à Mathilde Daniel, Régis Talhouarne au point n° 1

Secrétaire de séance : Maryse Cohen

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu du dernier conseil en date du 28 avril 2022.

Autopartage : expérimentation de l'autopartage de véhicules électriques - Projet « 456.bzh » - Approbation et autorisation de signature du contrat d'objectifs et de moyens ainsi que de la convention de mandat d'encaissement

Le secteur des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre (GES), avec plus de 30 % des émissions de GES du pays (+ 11,8 % entre 1990 et 2017), dont 16 % causées par les voitures. Diminuer l'impact environnemental des mobilités est un levier essentiel pour lutter contre les changements climatiques et la pollution de l'air. La loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 (LOM) et la loi dite « climat – résilience » du 22 août 2021 confirment l'engagement national pour décarboner le secteur des transports. En particulier, la France s'est engagée dans un verdissement du parc automobile, notamment par son électrification.

Dans un contexte de lutte contre les inégalités sociales et le dérèglement climatique, la volonté de développer des mobilités alternatives et durables constitue un objectif conjoint et affirmé par Morbihan Énergies et la commune de l'Île-aux-Moines.

Depuis 2014, Morbihan Énergies s'est engagé dans le déploiement d'infrastructures de recharge des véhicules électriques sur le territoire morbihannais. De nombreuses communes morbihannaises ont transféré à Morbihan Énergies la compétence relative aux bornes de recharge pour les véhicules électriques. Morbihan Énergies exploite ainsi aujourd'hui un réseau d'infrastructures de recharge à l'échelle départementale et interopérable avec le réseau des autres départements. Ces bornes sont accessibles à tous et compatibles avec tout type de véhicules électriques.

C'est dans ce contexte que Morbihan Énergies et la commune souhaitent impulser une dynamique de services d'autopartage de véhicules électriques sur la base du projet innovant « 456.bzh ». Ce projet permet d'expérimenter l'autopartage de véhicules électriques sur le territoire de certaines communes morbihannaises. L'objectif principal est de diminuer le recours à la voiture individuelle sur des courtes distances au début ou à la fin d'un déplacement, en proposant une solution mobilité « cousue main », solidaire et respectueuse de l'environnement, offrant des solutions alternatives et complémentaires à l'existant. Cette solution repose notamment sur la mise à disposition de véhicules électriques et sur le déploiement opérationnel d'une plateforme numérique accessible depuis un navigateur internet et/ou smartphone, de ses services (formation, assistance, maintenance) et d'outils associés.

Un contrat d'objectifs et de moyens doit être conclu par la commune et Morbihan Énergies afin de définir les objectifs et les moyens partagés par la commune et Morbihan Énergies dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet. Ce contrat d'objectifs et de moyens « 456.bzh » (ci-après annexé) définit la durée de l'expérimentation, les missions et obligations de chacune des parties, à savoir notamment :

- Morbihan Énergies, propriétaires des bornes de recharge de véhicules électriques, met à disposition de la collectivité/ de l'établissement partenaire la plate-forme d'autopartage et de covoiturage dont il a fait l'acquisition.
- La commune met à disposition une flotte de véhicules à recharge électrique afin de favoriser le déploiement du service d'autopartage sur son territoire. Elle détermine les conditions d'utilisation de son service, fixe les tarifs d'utilisation et encaisse les recettes y afférentes par le biais de la conclusion d'une convention de mandat d'encaissement (cf. modèle ci-après annexé) avec l'opérateur économique gestionnaire de la plate-forme d'autopartage mise à disposition par Morbihan Énergies.

Le Conseil municipal :

- approuve la mise en place de l'expérimentation sur le territoire de l'Île-aux-Moines de l'autopartage de véhicules électriques dans le cadre du projet « 456.bzh » piloté par Morbihan Énergies.
- approuve les termes du projet de contrat d'objectifs et de moyens pour le projet d'expérimentation de l'autopartage « 456.bzh ».
- dit que Jacques Bathiat et le responsable des services techniques seront les référents de la commune dans le cadre de ce projet « 456.bzh » (article 8 du contrat d'objectifs et de moyens).
- adopte le tarif suivant d'utilisation du service d'autopartage de véhicules électriques sur le territoire de la commune :
 - Du 1^{er} septembre au 30 juin : 2,50 € par heure
 - Du 1^{er} juillet au 31 août : 5 € par heure
- FIXE les règles suivantes :
 - Pénalités :
 - Du 1^{er} septembre au 30 juin : 10 € par demi- heure supplémentaire
 - Du 1^{er} juillet au 31 août : 20 € par demi- heure supplémentaire
 - Durée de réservation maximum : 3 heures par jour
 - Nombre de réservations successives : 3
 - Pas de réservation sur le créneau horaire entre 20 h 30 et 6 h du matin
- approuve les termes du projet de convention de mandat d'encaissement au titre de la gestion du service expérimental d'autopartage de véhicules électriques.

- autorise le maire à signer le contrat d'objectifs et de moyens pour le projet d'expérimentation de l'autopartage « 456.bzh », la convention de mandat d'encaissement au titre de la gestion du service expérimental d'autopartage de véhicules électriques ainsi que tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Projet de salle: validation du programme d'investissement, consultation maître d'ouvrage délégué et demandes de subventions

Le Maire rappelle que la commune a engagé début de l'année 2021, une réflexion concernant la capacité de ses bâtiments à accueillir des événements récréatifs et festifs et sur la bonne exploitation des équipements communaux. La Commune a commandé une étude de faisabilité pour la construction d'une salle des fêtes et d'une halle sportive avec déconstruction de la salle existante en novembre 2021.

Lors de cette étude, deux hypothèses ont été présentées :

- Construction d'une salle des fêtes et d'une halle sportive avec démolition de la salle existante

- Réhabilitation de la salle de sport existante et construction d'une salle des fêtes.

Les services se sont assurés de la faisabilité des projets et il en ressort que la deuxième hypothèse répond aux besoins de la commune tout en respectant le budget souhaité. La compatibilité de l'emprise foncière existante, le programme surfacique, l'enveloppe financière prévisionnelle ainsi que le planning objectif sont annexés à la présente délibération.

En raison du degré de complexité d'une telle opération, il convient de s'appuyer sur les compétences d'un organisme qui agira en tant que maître d'ouvrage délégué de la commune (mandataire) et qui sera chargé, conformément aux dispositions du livre IV de la partie II du code de la commande publique (ex loi MOP), de suivre les études et la réalisation des futurs équipements.

Le Conseil municipal :

- approuve le programme surfacique de l'opération de construction de la salle comprenant la salle des fêtes, un espace d'accueil et pôle mutualisé avec la halle sportive, un office et des locaux techniques fixé à 503 m² de surface utile,

- approuve l'enveloppe financière prévisionnelle de réhabilitation de la salle de sport existante et de construction de la salle des fêtes toutes dépenses confondues (hors honoraires de maîtrise d'ouvrage déléguée) pour un montant de 2 573 935,00 € HT (3 080 232,00 € TTC) valeur septembre 2025,

- approuve Le planning «objectif» pour une livraison prévisionnelle fin juillet 2025.

autorise le maire à poursuivre l'opération et engager la consultation pour la désignation du mandataire

- autorise le maire à solliciter des aides financières auprès des organismes susceptibles de participer au financement de ce programme d'investissement.

Acquisition d'un tableau de Louis Garin

La commune a reçu une proposition pour acquérir un tableau signé Louis Garin représentant une leçon de catéchisme dans l'église de l'Île-aux-Moines. Le maire propose de l'acquérir au prix de l'estimation soit 600 euros TTC.

Le Conseil municipal approuve l'acquisition du tableau de Louis Garin au prix indiqué ci-dessous.

Subventions aux associations

La municipalité a été saisie de deux dossiers n'ayant pas été complètement constitués pour l'examen des demandes de subventions. Celle-ci a décidé de les examiner pour ce jour.

Quant à l'association Passeurs de films, elle ressaisit la municipalité pour l'organisation de la projection du film de clôture de l'année de Ciné-club et la participation au financement de l'exposition des photos exposés sur le domaine public à l'occasion du festival de cet été.

Le Conseil municipal décide d'allouer les subventions ci-dessous :

Organismes	Montant 2022
Passeurs de films	2 000 €
Théâtre en herbe	3 000 €
Comité des fêtes	3 500 €

Épaves bateaux et automobiles: frais de fourrière et participation aux éliminations

Le maire précise que sur proposition de la Commission municipale « environnement » le conseil fait sienne la nécessité de participer à l'amélioration de notre cadre de vie en luttant contre la présence d'épaves de bateaux et de véhicules automobiles abandonnés sur le domaine public maritime ou terrestre. La commune doit avoir

une action pédagogique et incitatrice. Cela passe par la mise en œuvre de collecte desdites épaves, de leur évacuation de l'île pour destruction.

Le Conseil municipal fixe :

- la participation des propriétaires de bateaux aux frais d'élimination à 5 € du mètre linéaire par bateau ;

- la participation des propriétaires de véhicules automobiles aux frais d'élimination à 86 € par véhicule sur un coût de 186 € ;

- des tarifs pour la mise en fourrière des biens abandonnés ou stationnés abusivement :

• Vélos : 10 € + 10 € pour chaque semaine commencée

• Carrioles : 15 € + 15 € pour chaque semaine commencée

• Scooters, vélomoteurs : 15 € + 15 € pour chaque semaine commencée

• Bateaux de moins de 3 m : 50 € + 50 € pour chaque semaine commencée

• Bateaux de plus de 3 m : 75 € + 75 € pour chaque semaine commencée

Budget lotissement: passage à la norme M 57

Suite à une demande de la trésorerie, la commune doit faire passer le budget lotissement à la norme M57. Le maire rappelle au Conseil municipal que la norme comptable M57 a vocation à devenir à partir de 2024 la nouvelle nomenclature des comptes locaux. Le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes).

Sa mise en place vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière

améliorer la qualité des comptes

- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en causes leurs prérogatives respectives.

Le Conseil municipal approuve le passage en M57 pour l'exercice 2022, et autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Budget principal: décision modificative n° 1

Le maire indique au Conseil municipal qu'une décision modificative au budget principal est nécessaire pour passer des écritures relatives au transfert de compétence eaux pluviales qui n'avaient pas été prévues au budget, ainsi que l'amortissement d'une subvention faite à Bretagne sud habitat.

Section Investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre 204	Article 2046	8 500,00 €	Chapitre 040	Article 280415342	1 091 €
Chapitre 23	Article 231	- 19 097,21 €	Chapitre 13	Article 10222	- 1 091 €
			Chapitre 040	Article 28046	89 000 €
			Chapitre 021		- 78 402,79 €
Total		- 10 597,21 €	Total		10 597,21 €

Section Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre 011		20 000 €	Chap 75	Article 757	12 347,21 €
Chapitre 022		-20 000 €			
Chapitre 042	Article 6811	89 000 €			
Chapitre 014	739211	1 750 €			
Chapitre 023		- 78 402,79 €			
Total		12 347,21 €	Total		12 347,21 €

Le Conseil municipal adopte la décision modificative n° 1 du budget principal telle que présentée ci-dessus.

Modalités de publicité des actes de la collectivité

Le maire rappelle au Conseil municipal que les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes réglementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité.

À compter du 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur le site Internet de la collectivité.

Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Pour ce faire, elles peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune :

- soit par affichage ;
- soit par publication sur papier ;
- soit par publication sous forme électronique.

Ce choix pourra être modifié ultérieurement, par une nouvelle délibération du conseil municipal. À défaut de délibération sur ce point au 1^{er} juillet 2022, la publicité des actes se fera exclusivement par voie électronique dès cette date.

Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune afin d'une part, de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et d'autre part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, le Conseil municipal décide de choisir la modalité suivante de publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel : maintien de la publicité par affichage à la mairie à compter du 1^{er} juillet 2022.

Golfe du Morbihan- Vannes Agglomération : pacte de gouvernance

Le maire rappelle que le 28 septembre 2020, le Conseil communautaire a validé l'élaboration d'un Pacte de Gouvernance entre Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et ses communes membres, selon les modalités prévues par la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019.

Cette démarche s'inscrit en cohérence avec l'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), ainsi que celle du Plan de Déplacement Urbain (PDU) et du Programme Local de l'Habitat (PLH).

À l'issue de la séance du 27 mai 2021, les élus communautaires ont pris acte de la présentation des modalités d'élaboration du Pacte de Gouvernance.

Dans le prolongement des débats initiés lors de cette séance, plusieurs groupes de travail se sont réunis dans l'objectif qu'un projet de pacte soit proposé aux communes. Ces groupes se sont penchés sur les sujets suivants : la coordination des actions entre l'agglomération et les communes, la mutualisation, ainsi que l'équilibre financier et la solidarité.

À l'issue des travaux, voici les principales modifications contenues dans le Pacte de Gouvernance :

- Une conférence des maires convoquée 1 à 2 fois par an, à l'initiative de l'agglomération, dont l'ordre du jour serait co-construit avec les 34 communes. L'objectif principal est d'aborder des sujets communaux de façon à lutter contre une forme d'isolement des maires, de partager des problématiques communes et de trouver collectivement des résolutions.
- Une ouverture des commissions de l'agglomération aux élus municipaux pour les communes qui n'ont qu'un seul représentant titulaire. Chaque commission pourra alors accueillir un élu municipal (sans droit de vote) désigné par le maire. La désignation de ces représentants sera officialisée en Bureau.
- Des groupes de travail ouverts aux élus municipaux, sur initiative des vice-présidents, accompagnés d'une formalisation spécifique tels que les objectifs du groupe, le calendrier.

L'objectif de ces modifications est de permettre au Pacte de Gouvernance, joint en annexe, de faciliter et d'améliorer les bases du travail en commun. À l'occasion du Conseil communautaire du 24 mars 2022, le Pacte de Gouvernance, dans sa version finalisée, a été remis aux élus.

L'adoption définitive du Pacte de Gouvernance sera proposée au Conseil Communautaire du 30 juin 2022, les communes disposant d'un délai de 3 mois à compter de la notification faite au 30 mars 2022 pour émettre un avis.

Le Conseil municipal émet un avis favorable sur le Pacte de Gouvernance, tel que présenté en annexe à la présente délibération, et autorise le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Création de poste

Le maire rappelle que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs. Compte tenu de l'inscription de la secrétaire générale sur la liste d'aptitude catégorie A et afin d'effectuer sa nomination, il est nécessaire de créer préalablement le poste. Il précise que le poste de B deviendra vacant à la nomination et le restera jusqu'à la titularisation de l'agent sur le grade A, moment où il sera supprimé.

Le Conseil municipal décide de créer un emploi relevant du grade d'attaché territorial appartenant à la filière administrative à raison de 35 heures hebdomadaires, et de modifier

en fonction le tableau des effectifs. Il est précisé que les crédits sont prévus au budget.

La séance est levée à 19h30.

Séance du 27 octobre 2022

Présents : Philippe Le Bérigot, Marie-Paule Bellego, Philippe Morvant, Jacques Bathiat, Olivier Cario, Régis Talhouarne, Gildas Poulouin, Maryse Cohen, Ronan Créquer, Edouard Brunet, Pierre Sokoloff, Christophe Tattevin

Absents : Catherine Le Roux a donné pouvoir à Maryse Cohen, Alizée Burban a donné pouvoir à Ronan Créquer, Mathilde Daniel a donné pouvoir à Jacques Bathiat, Régis Talhouarne a donné pouvoir à Gildas Poulouin pour les points n° 12 à 14

Secrétaire de séance : Marie-Paule Bellégo

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu du dernier conseil en date du 30 juin 2022.

Passation de l'avenant n° 20 au contrat d'association avec l'école Saint-Joseph

Marie-Paule Bellégo ne prend pas part au vote en raison de son poste de présidente de l'OGEC.

Le Conseil municipal fixe la participation communale pour l'année scolaire 2022-2023 comme suit :

- 9 élèves de classe maternelle X 1385,84 €

- 8 élèves de classe élémentaire X 426,65 €

Soit un total de 15 885,76 €,

Et autorise le maire à signer l'avenant n° 20 à la convention du 20 novembre 2002.

OGEC : aide à caractère social pour l'année 2021-2022

Marie-Paule Bellégo ne prend pas part au vote en raison de son poste de présidente de l'OGEC.

Considérant le coût suivant :

Coût	Montant TTC
Coût du personnel	2 559,00 €
Électricité	200,00 €
Participation parents	- 170,50 €
Total	2 588,50 €

Le Conseil municipal fixe le montant de l'aide sociale garderie comme suit : 2 588,50 € déduction faite de la participation des parents. Les fonds seront versés en novembre 2022.

OGEC : aide à caractère social pour l'année 2022-2023

Marie-Paule Bellégo ne prend pas part au vote en raison de son poste de présidente de l'OGEC.

Considérant le coût prévisionnel suivant :

Coût prévisionnel	Montant TTC
Prix achat	4,244 €
Coût du personnel	3,83 €
Électricité	0,56 €
Eau	0,11 €
Total	8,744 €

Le Conseil municipal fixe le montant de l'aide sociale prévisionnelle cantine à 6 135,74 € TTC déduction faite de la participation des parents (3,45 € par repas), décide de verser un acompte de 3 000 € TTC en novembre 2022 et que le solde sera versé en fin d'année scolaire en réactualisant le coût du repas au vu des pièces justificatives et en fonction des repas servis.

Travaux voirie :

aide exceptionnelle du Conseil départemental

Par courrier en date du 12 août 2022, le président du Conseil départemental informe qu'il réitère un dispositif de financement exceptionnel. Seront éligibles les travaux de voirie, d'aménagements de centre bourg et les investissements en matière de transition énergétique. Ce dispositif doit être mobilisé rapidement et les dossiers transmis avant le 1^{er} novembre. Le maire propose de déposer une demande pour les travaux de la route de Brouël par anticipation au programme de voirie 2023.

Le maire propose au Conseil municipal le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Terrassements-voirie	104 258,52 €	Conseil Départemental	50 000,00 €
		Autofinancement	54 258,52 €
Total	104 258,52 €	TOTAL	104 258,52 €

Le Conseil municipal adopte le plan de financement ci-dessus.

Convention financière pour passage en leds de l'éclairage public

Morbihan Énergies propose une rénovation de l'éclairage public avec un passage en leds pour un montant total prévisionnel de 124 740 € TTC.

La contribution financière de Morbihan Énergies serait de 29 163 €, ce qui donne un reste à charge pour la commune de 95 577 € hors récupération de TVA. Cette opération permettrait un gain de 43 % de consommation.

Le Conseil municipal autorise le maire à signer les conventions de financement et de réalisation et tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

Budget principal : décision modificative n° 2

Le maire indique au Conseil municipal qu'une décision modificative n° 2 est nécessaire pour passer des écritures relatives au transfert de compétence eaux pluviales.

Section Fonctionnement	
Dépenses	
Chapitre 011	- 1 300,00
Chapitre 67	+ 1 300,00

Le Conseil municipal adopte la décision modificative n° 2 du budget principal telle que présentée ci-dessus.

Admissions en non-valeur du budget principal

Le maire expose au Conseil municipal que l'admission en non-valeur concerne les créances dont le recouvrement ne peut être effectué pour cause d'insolvabilité ou d'absence de débiteurs, donc des créances contentieuses non recouvrables. Lorsque des titres de recettes émis par la commune ne sont pas réglés, le comptable public transmet des certificats d'irrecouvrabilité afin que la commune admette en non-valeur les créances. L'admission en non-valeur d'une créance a pour résultat d'apurer les prises en charge, elle ne libère pas pour autant le redevable, le recouvrement pouvant être repris si le débiteur revient à meilleur fortune.

Le trésorier principal a transmis des certificats d'irrecouvrabilité pour les créances suivantes :

Année	N° Titre	Montant TTC	Motif
2016	72	112	Combinaison infructueuse d'actes
2021	447	78	Combinaison infructueuse d'actes
2017	627	72	Combinaison infructueuse d'actes
2019	598	4	RAR inférieur seuil de poursuites
Total		266	

Le Conseil municipal admet en non-valeur les créances comme indiquées ci-dessus pour le budget principal de la collectivité, et autorise le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Admissions en non-valeur du budget mer ports communaux et activités maritimes

Le maire expose au Conseil municipal que l'admission en non-valeur concerne les créances dont le recouvrement ne peut être effectué pour cause d'insolvabilité ou d'absence de débiteurs, donc des créances contentieuses non recouvrables. Lorsque des titres de recettes émis par la commune ne sont pas réglés, le comptable public transmet des certificats d'irrecouvrabilité afin que la commune admette en non-valeur les créances. L'admission en non-valeur d'une créance a pour résultat d'apurer les prises en charge, elle ne libère pas pour autant le redevable, le recouvrement pouvant être repris si le débiteur revient à meilleur fortune.

Le trésorier principal a transmis des certificats d'irrecouvrabilité pour les créances suivantes :

Année	N° Titre	Montant TTC	Motif
2017	269	20,68	Poursuite sans effet
2020	284	2	RAR inférieur seuil poursuites
Total		22,68	

Le Conseil municipal admet en non-valeur les créances comme indiquées ci-dessus pour le budget principal de la collectivité, et autorise le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Suite au retrait de ses délégations, maintien ou non d'un adjoint dans ses fonctions

Suite au retrait le 17 octobre 2022 par le maire de la délégation consentie à Olivier Cario adjoint au maire par arrêté du 4 août 2020 dans les domaines suivants : voiries et réseaux, personnel technique, police, sécurité, circulation-parkings, patrimoine.

Le conseil municipal est informé des dispositions de l'article L 2122-18 du code général des collectivités territoriales qui précisent : « lorsque le maire a retiré les délégations qu'il avait données à un adjoint, le conseil municipal doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions ». Le maire propose au conseil municipal de se prononcer sur le maintien ou non d'Olivier Cario dans ses fonctions d'adjoint au maire.

Le vote se déroule à scrutin secret à la demande de plus d'un tiers des membres présents du conseil municipal. Après en avoir délibéré, par un vote à bulletin secret, le conseil municipal décide de ne pas maintenir Olivier CARIO dans ses fonctions d'adjoint au maire, et donne tous pouvoirs au maire pour l'exécution de cette décision.

Votants	15
Bulletins nuls (blancs et abstentions)	1
Suffrages exprimés	14
Pour le non maintien dans les fonctions	13
Pour le maintien dans les fonctions	1

Élection d'un quatrième adjoint

Dans les communes de moins de 1000 habitants, les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Le maire propose au Conseil municipal de procéder à l'élection d'un quatrième adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires. Gildas Poulouin est candidat, il est procédé au déroulement du vote. Les bulletins sont alors distribués. Chaque conseiller municipal remet fermé au maire son bulletin de vote.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
 À déduire : bulletins blancs et nuls : 1
 Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 14
 Majorité absolue : 8

Gildas Poulouin : 14 voix

Gildas Poulouin ayant obtenu la majorité absolue est proclamé quatrième adjoint au maire. L'intéressé a déclaré accepter d'exercer ces fonctions, il est immédiatement installé dans ses fonctions.

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération : rapport d'activités 2021

Le maire rappelle au Conseil municipal qu'en application de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport d'activité de Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération doit faire l'objet d'une communication en conseil.

Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2021 de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération.

Morbihan Énergies : rapport d'activités 2021

Le maire rappelle au Conseil municipal qu'en application de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, Le rapport d'activité de Morbihan Énergies doit faire l'objet d'une communication en conseil

Le Conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2021 de Morbihan Énergies.

Morbihan Énergies : modification de l'annexe I des statuts

Par délibération n°2022-53 en date du 20 septembre 2022, le comité syndical de Morbihan Énergies a approuvé la modification de l'annexe n° 1 des statuts de Morbihan Énergies « Liste des membres du syndicat départemental d'énergies du Morbihan ». L'objet de cette modification statutaire vise à actualiser la liste des membres de Morbihan Énergies afin de prendre en compte l'adhésion au syndicat des établissements publics de coopération intercommunale suivants : Questembert Communauté, Auray Quiberon Terre Atlantique, Arc Sud Bretagne, Roi Morvan Communauté, Lorient Agglomération, Pontivy Communauté et Baud Communauté. Pour que cette modification statutaire soit effective et fasse l'objet d'un arrêté préfectoral, l'accord des membres de Morbihan Énergies est nécessaire dans les

conditions de majorité qualifiée requise pour la création de l'établissement. Il convient donc que le conseil municipal se prononce sur la modification statutaire proposée par Morbihan Énergies.

Le Conseil municipal approuve la modification de l'annexe n° 1 ci-joint des statuts de Morbihan Énergies « Liste des membres du syndicat départemental d'énergies du Morbihan », conformément à la délibération n°2022-53 du Comité Syndical de Morbihan Énergies en date du 20 septembre 2022, et charge le maire de notifier cette délibération au Président de Morbihan Énergies.

La séance est levée à 19 h 15.

AGENDA

MARCHÉS DE NOËL

Les vendredis 16, 23 et 30 décembre

Place du Marché

Nous mettrons à votre disposition des objets confectionnés par les enfants de l'école et les incontournables gâteaux des familles.

Sans oublier nos sweats collectors des 20 ans de l'école et des bouteilles de vin blanc pétillant bio personnalisées.

SOIRÉE ÎLOISE

Samedi 4 février 2023

Salle polyvalente

Par l'ACCA.

LOTO BINGO

Samedi 4 mars - 16 h

Salle polyvalente

Par l'association l'Îlot P'tits Mouss.

FÊTE DU COMITÉ DES FÊTES

Samedi 18 mars

Salle polyvalente

BRIC-À-BRAC DE PÂQUES

Dimanche 23 avril

Place du Marché

Par l'APEL et l'association l'Îlot P'tits Mouss.

Pour flâner, discuter, vider ses étagères et sa remise...

SEMAINE DU GOLFE

Du 15 au 21 mai

KERMESSE ÎLOISE

Dimanche 28 mai

Par l'ACCA.

SOIRÉE DE CLÔTURE DU CINÉ-CLUB

Samedi 3 juin

Place du Marché

Par Passeurs de films.

Projection sur grand écran et repas. Soirée exceptionnelle, en collaboration avec le comité des Fêtes.

FÊTE DE LA SAINT-JEAN ET PIQUE-NIQUE ÉLECTRONIQUE

Samedi 24 juin

Plage du Drehen

Par l'AJI et le comité des Fêtes.

REPAS DE FIN D'ANNÉE

Samedi 1^{er} juillet

Place du Marché

Par l'APEL et l'association l'Îlot P'tits Mouss

Dans la bonne humeur et en musique, nous vous invitons à partager un repas fait maison pour fêter la fin de l'année scolaire !

BRIC-À-BRAC D'ÉTÉ

Dimanche 23 juillet

Place du Marché

Par l'APEL et l'association l'Îlot P'tits Mouss

Pour remplir les étagères et la remise vidées en avril...

Ciné-club

À 17 h, salle du Rinville

dimanches 8 et 22 janvier

dimanches 5 et 26 février

dimanches 12 et 26 mars

dimanche 16 avril

NUMÉROS UTILES



URGENCES

Urgences européennes **112**

SAMU **15**

Pompiers **18**

Police secours **17**

Centre antipoison

02 99 59 22 22

Hôpital de Vannes

02 97 01 41 41

Gendarmerie Île-aux-Moines

02 97 26 34 82

(juillet & août)

SERVICES

Office de Tourisme

02 97 26 32 45

(1^{er} avril / 30 septembre)

La Poste

36 31

de 9h à 12h - toute l'année
du mardi au samedi

Linky

08 00 05 46 59

Enedis (Dépannage)

09 72 67 50 56

Dépannage

ACCÈS / TRANSPORTS

Réseau Kicéo / Créacéo

(www.kiceo.fr)

02 97 01 22 88

Izenah Croisières

02 97 26 31 45

Bureau du Port de plaisance

02 97 26 30 57

Taxi Christophe

06 78 90 61 38

Taxi Jérôme

07 69 80 31 01

ENSEIGNEMENT

LOISIRS JEUNESSE

BIBLIOTHÈQUE

Maison des assistantes maternelles

02 97 41 49 74

École Saint-Joseph

02 97 26 34 56

Centre de Loisirs Ticket Sports

07 70 00 50 90

Camping

02 97 26 30 68

Bibliothèque

02 97 26 32 61

*Lundi de 18h à 19h - mercredi de
16h à 18h - vendredi de 10h à 12h
+ du 1^{er} juillet au 31 août : lundi de
10h à 12h et samedi de 11h à 12h*

CULTE

Presbytère d'Arradon

02 97 44 03 72

*Messe samedi ou dimanche
selon affichage*

SOCIAL / SANTÉ

ADMR

(aide à domicile)

02 97 57 10 42

C.C.A.S. / EHPAD

Résidence Léon Vinet

02 97 26 37 26

Infirmiers

Régis Talhouarne

06 84 44 52 36

Soazig Bertevas

06 74 93 41 50

Kinésithérapeutes

Sébastien Martinez et Dorian Massa

06 62 76 47 20

*Sur rendez-vous du mardi
au vendredi*

Médecin

Dr Christine Hochard

02 97 67 91 55

*Sans rendez-vous le matin
de 10h à 12h*

Sur rendez-vous l'après-midi.

*Fermé samedi après-midi, mercredi
et dimanche.*

Ostéopathe

Alexa Châtelet-Vannier

06 51 67 72 56

Sage-femme

Anne Bozzetto

06 45 79 17 29

Pharmacie

Dr Gilbert Baron

02 97 26 31 49

*9h30 à 12h30 sauf le dimanche,
15h30 à 19h30 sauf le mercredi,
samedi et le dimanche. Pendant les
vacances scolaires : ouvert samedi
après-midi et dimanche matin*

MAIRIE

Rue de la Mairie

56780 Île-aux-Moines

02 97 26 32 61

www.mairie-ileauxmoines.fr

mairie@mairie-ileauxmoines.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

Toute l'année du lundi au vendredi
et un samedi sur deux (semaines impaires)
le matin de 9 h à 12 h

HORAIRES

SUPPLÉMENTAIRES

du 1^{er} juillet au 31 août

tous les samedis de 9 h à 12 h

DÉCHETS - TRI

Encombrants

Kerscot - Rue du Dolmen

Lundi de 14 h à 17 h

Jeudi de 9 h 30 à 12 h 30

Samedi de 9 h à 12 h

Déchets verts (exclusivement)

Ancienne décharge de Penhap

Mêmes horaires

Pour le transport, possibilité de s'adresser
aux entreprises de l'Île-aux-Moines

La commune rappelle :

qu'il est impératif de vider les sacs de
déchets verts à Penhap, et de mettre les sacs
vides dans le conteneur prévu ;

qu'il est interdit de déposer des déchets,
même végétaux, sur le rivage ou sur les
chemins ;

qu'il est d'usage d'entretenir le long de
sa propriété lorsqu'elle borde une voie
communale.

Comité de Rédaction :

Philippe Le Bérigot, Alizée Burban, Brigitte
Loraillère-Gueden, Daniel Gilles, Jean-Luc
Poussier, Béatrice Mabit, Mireille Dathanat,
Laure Pédezert, Maryse Cohen, Nono, Odile
Thiéart, Françoise Chabbert-Gain, Jean-
Jacques Simon

Mise en page :

Alain Louarn, graphiste
Dessins offerts par Nono

Impression :

IOV Communication - Arradon

Dépôt légal n°1922

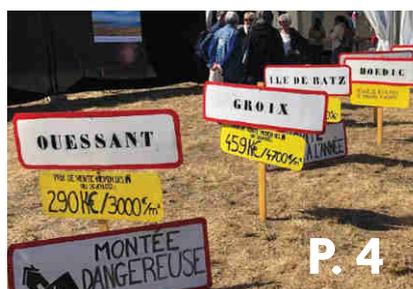
1 € au profit d'une association humanitaire



SOMMAIRE

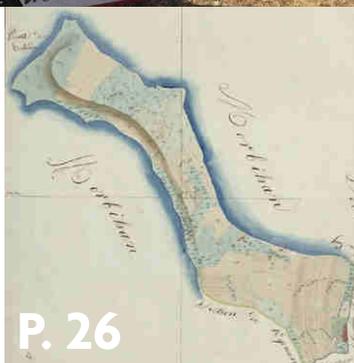
Conférence sur le logement

Les problèmes, les enjeux.
Les solutions pour demain.
« *C'est un chantier essentiel
qui s'ouvre pour les îles.* »
Louis Brigand,
professeur émérite,
Université de Bretagne Occidentale.



Conquête de l'ouest îlois

Porte actuelle de l'Île.
Retour sur les plans du cadastre de 1809, puis plans et dessins de 1838, 1846, 1869 et enfin 1873 ! Suivez-nous sur le site.



Association Korollerien Izenah

Trois événements, 7 août, 24 septembre et enfin 26 novembre, l'intégration des 12 jeunes danseurs dans un spectacle sur le thème de la bataille des romains contre les vénètes, un triomphe !
La relève est assurée !



Association de la Fête de la Mer

Un grand succès après deux années d'attente. C'est un rendez-vous historique et incontournable !



Abécédaire des bénévoles

M comme merci !
Les trois jours que nous avons vécus ont été une parfaite réussite, nous le devons en grande partie à l'exceptionnelle mobilisation des îlois. **Au centre de votre Gazette, cette photo en double-page peut-être affichée chez vous, en souvenir de ce weekend mémorable.**



Photo de couverture

Photo prise par Xavier Dubois au festival *Les Insulaires* de l'Île-aux-Moines, les 23, 24 et 25 septembre 2022.

ÉDITO	P. 3	INFOS PRATIQUES	P. 32
GRAND ANGLE	P. 4	RUBRIQUE DES LECTEURS	P. 32
VIE DE LA COMMUNE	P. 12	CONSEILS MUNICIPAUX	P. 34
VIE DES ASSOCIATIONS	P. 16	AGENDA	P. 38
PATRIMOINE	P. 26	NUMÉROS UTILES	P. 39
VIE DE L'ÎLE	P. 28		